

À TRAVERS NOS VILLAGES

TRIMESTRIEL D'INFORMATION
ÉDITÉ PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE MOMIGNIES

AOÛT 2025

LE
BEAU VÉLO
de RAVEL



SAMEDI 9 AOÛT

GRAND-PLACE MOMIGNIES

DE 13h30 A 15h30

BAR

ANIMATION MUSICALE

ANIMATION CULINAIRE AVEC JULIEN LAPRAILLE



WWW.MOMIGNIES.BE

**Ecole maternelle
& primaire**

Une école pour
bien grandir

Rue de la Gendarmerie, 10 - 6590 MOMIGNIES
Tél. 060/51 15 54 - www.ecole-momignies.be



**Coiffure
Sveta**

Rue Balasse 4 • 6591 Macon
et coiffure à domicile

0493/14.57.37

 Coiffure Sveta



 **SRL
SÉBASTIEN
ROBERT**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
VENTILATION**

Rue Sainte Monégonde 48 . 6460 Salles
GSM 0498/34.80.32
E-mail: chauffage.robert@gmail.com
TVA: BE 1003948317



Le
BEAU VÉLO
de RAVeL

CHIMAY -
MOMIGNIES

SAMEDI 9 AOÛT

ÉVÈNEMENT
GRATUIT



En selle pour la **27e saison du Beau Vélo de RAVeL !**

Le **9 août 2025**, la joyeuse bande du Beau Vélo vous embarque pour une balade pas comme les autres, une boucle partant de la **cité princière pour aller se ravitailler au pied du kiosque de Momignies**.

Cette étape sera marquée par le **lancement de l'opération CAP48** avec, comme invitée exceptionnelle, **Sandy Roemers**, victime d'un grave accident de la route en tant que cycliste 2023. Malheureusement paraplégique mais passionnée de sport et ultra-résiliente, elle se remet en selle et prépare son 1er triathlon en août prochain. Ce sera également l'occasion de vous faire découvrir le cuistax du CNABH* aménagé pour les PMR (avec la Fondation Roi Baudouin – Fonds Renner Energies).

**Cercle des naturalistes et astronomes amateurs de la botte du Hainaut*

Le ravito, c'est chez nous, à Momignies, au pied du kiosque !

Pour ce faire, le Beau Vélo s'entoure de l'excellentissime Julien Lapraille, Chef cuisinier et chroniqueur dans "Les Ambassadeurs" qui présentera une recette aux saveurs locales.

Si vous n'avez pas enfourché votre vélo, vous pourrez tout de même venir boire un verre et écouter le concert de Sant Jordi's Band. L'espace sera ouvert **de 13h30 à 15h30**.

À 16h00, retour du peloton au « village » situé à la Place des Ormeaux pour le début des showcases **avec Marka & Six No More**.

Ambiance musicale et festive garantie jusqu'à **18h00 !**

N'hésitez plus ! Une occasion unique de voir vos animateurs préférés et de participer à un événement majeur pour la région !

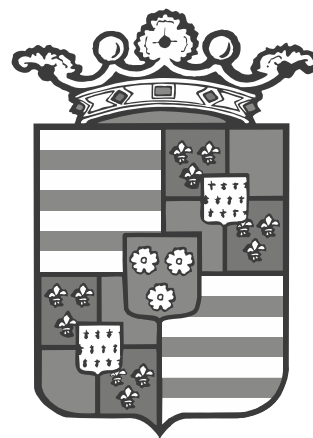
L'inscription est **gratuite**, et se fait de préférence en ligne sur **rtbf.be/lebeauvelo**.

Pour les indécis: vous pouvez aussi vous inscrire à Chimay le 09/08, sur la Place des Ormeaux, entre **9h30 et 13h00**.



CAP48

Le Mot du Bourgmestre



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'été est bien installé dans notre belle commune, et avec lui, le temps des retrouvailles, des fêtes locales, des moments partagés dans nos villages... Mais c'est aussi une période où de nombreux projets, amorcés depuis plusieurs mois, se concrétisent.

Des travaux pour un cadre de vie amélioré



Vous l'aurez sans doute remarqué, plusieurs chantiers importants ont été menés ces derniers mois : la rue Malapaire à Forge-Philippe, la rue des Hayes à Macon, la maison communale et la place de Seloignes... Ces réalisations et d'autres encore, détaillées plus loin dans ce numéro par notre échevin des travaux, témoignent de notre volonté d'améliorer le confort, la sécurité et l'esthétique de nos voiries, bâtiments et espaces publics.

D'autres chantiers sont en cours ou sur le point de démarrer. À Macon, l'école communale fait actuellement l'objet d'une rénovation complète. A Beauwelz, des modules viennent d'être installés pour garantir un accueil optimal des élèves dès la rentrée prochaine et durant les futurs travaux dans l'école.

En parallèle, nous démarrons la rénovation énergétique du Kursaal et l'installation d'un réseau de chaleur et d'une chaudière biomasse dans le cadre de notre engagement pour une commune plus durable. Vous pourrez en lire davantage sur ce beau projet PNRR dans l'article de notre coordinatrice POLLEC.

Une administration qui évolue

L'amélioration du fonctionnement de nos services communaux reste une priorité. À la suite de l'audit réalisé sur nos services communaux et av

de réorganisation des ressources humaines se poursuit. Nous avons récemment engagé un coordinateur des travaux et deux brigadiers ont été désignés pour mieux encadrer nos équipes de voirie et de gestion des espaces verts. Cette nouvelle organisation vise à rendre nos services encore plus efficaces et réactifs au quotidien.

Félicitations et remerciements

Permettez-moi d'adresser mes plus vives félicitations à Madame Eliane Chaufoureau dont nous avons fêté le 100ème anniversaire ce 3 juillet, entourée de toute sa famille. Un moment de grande émotion et de profond respect pour son parcours de vie.

Félicitations également à tous les élèves de 6ème primaire de toutes les écoles de nos villages qui ont obtenu leur CEB : ce diplôme est une belle étape franchie. Bravo à eux, à leurs familles et merci à leurs enseignant.e.s !

Je souhaite également remercier chaleureusement notre personnel administratif et ouvrier et tous les bénévoles des associations locales, dont l'implication est précieuse et essentielle pour l'organisation des nombreuses festivités de cet été.



Une commune vivante et engagée

Momignies est une commune riche en activités et en tissu associatif. Nos villages vivent grâce à l'engagement de leurs habitants et au dynamisme de leurs associations. Profitons de cet été pour les soutenir, pour participer, pour célébrer ensemble ce qui fait la force de notre territoire : la convivialité, la solidarité et la fierté d'appartenir à une commune où il fait bon vivre.

Je vous donne rendez-vous ce samedi 9 août pour accueillir Adrien Joveneau et toute l'équipe de la RTBF (radio et télévision) pour le passage du Beau Vélo de RAVeL dans notre commune. La pause ravitaillement se fera autour du Kiosque sur la Grand Place de Momignies en présence de Sandy Roemers et de Julien Lapraille (plus d'informations plus loin dans la revue).

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'été et une bonne reprise !

Votre bourgmestre,
Jean-Marc MONIN

Compétences du Collège communal



Jean-Marc MONIN, Bourgmestre

+32 (0)494/49.32.32 – jean-marc.monin@momignies.be

Compétences : Affaires générales – Gestion du personnel – Finances - Budget - Assurances – Secrétariat et administration – Etat civil et population – Police – Affaires judiciaires – Immigrations et étrangers – Intercommunales – Marchés publics – Transition énergétique – Aménagement du territoire et urbanisme – Parc national – Pompiers et protection civile

Frederic CROWET, 1^{er} Échevin

+32 (0)496/08.75.57 – frederic.crowet@momignies.be

Compétences : Travaux publics – Cimetières (Travaux) – Gestion immobilière communale – Sécurité et prévention – Espaces verts – Cimetières (police)



Frederic SALENGROS, 2^{ème} Échevin

+32 (0)497/20.35.09 – frederic.salengros@momignies.be

Compétences : Environnement - Ecologie - Biodiversité – Forêts - Sylviculture – Agriculture – Salles communales – TIC Technologies de l'information et de la communication – Egalité des chances – Bibliothèque – Enseignement – Cantines durables – Accueil temps libre ATL - Garderies - Centre de vacances – Gestion des déchets

Corine HANSEZ, 3^{ème} Échevine

+32 (0)499/10.50.10 – corine.hansez@momignies.be

Compétences : Santé, hygiène et bien être – Handicap – Tourisme – Plan de cohésion sociale PCS – Jumelages – Conseil consultatif des aînés – Conseil communal des enfants – 3^e âge – Plan communal de développement rural (PCDR) – Petite enfance – Bien-être animal – Cultes et fabrique d'église



Lena GILAIN, 4^{ème} Échevine

+32 (0)476/04.44.55 – lena.gilain@momignies.be

Compétences : Jeunesse et festivités – Culture - Arts - Fanfares – Archives – Noces jubilaires – Affaires européennes – Participation citoyenne – Plan communal de développement de la nature (PCDN) – Sports et loisirs – Affaires patriotiques et militaires – Mobilité

Fabienne BROUSMISCHE, Présidente C.P.A.S.

+32 (0)475/51.66.49

fabienne.brousmische@momignies.be

Compétences : Affaires sociales et coordination sociale – Pensions – Logement – Emploi (ALE, formation, encadrement des chômeurs) – Commerce et PME (industries et marchés)



Les membres du conseil communal : BONTEMPS Valentine, BROUSMICHE Fabienne, CROWET Frédéric, CURRI Kathia, DAUBERCIES Maryse, FURNEMONT Jean, GILAIN Léna, HANSEZ Corine, HOCQUET Noah, MACQ Audrey, MONIN Jean-Marc, POULAIN Tristan, RAUX Ingrid, RECLOUX Olivier, RIEZ Véronique, SALENGROS Frédéric, VANDENDORPE José

Téléphones utiles

ADMINISTRATION COMMUNALE :		060/51.11.11	FAX : 060/51.28.76
– GARAGE COMMUNAL :		060/51.17.74	
– RECYPARC :		060/51.17.38	FAX : 060/51.17.38
C.P.A.S. :		060/51.04.30	FAX : 060/51.27.30
TAXI SOCIAL (CPAS) :		060/51.04.30	
PLAN DE COHESION SOCIALE		060/21.02.60	
CENTRE CULTUREL LOCAL :		060/51.24.60	FAX : 060/51.31.13
AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI :		060/51.11.11	
BIBLIOTHEQUE DE MOMIGNIES :		0478/88.05.62	
		060/51.49.40	
PAROISSE DE MOMIGNIES :		060/51.45.09	
		paroissedemomignies@hotmail.fr	
POLICE ZONALE :	MOMIGNIES :	060/41.40.30	FAX : 060/41.40.49
		ZP.BotHa.Proximite.Momignies@police.belgium.eu	
	CHIMAY :	060/21.06.40	
	URGENT :	101 – 112 (GSM)	
Siège administratif de la Police de la Botte du Hainaut			
Route de Mons, 74 – 6470 SIVRY-RANCE		060/51.01.55 – 060/51.01.56	
DOCTEURS :	CROWET Béatrice :	060/77.00.60	
	HARDY Pol :	060/51.25.80	
	MAGOTTEAUX Odile :	060/77.00.65	
	MORELLE Valérie :	060/41.28.02	
	PETRE Freddy :	060/51.10.80	
	VANDERHEYDEN Harmonie :	060/77.00.60	
	GILLIAUX Philippe (Gynécologue) :	060/51.10.70	
	HOSTIER Gilberte (Gynécologue) :	060/51.26.95	
CENTRE DE SANTE DES FAGNES :		060/21.88.11	
Urgences Centre de Santé des Fagnes :		060/21.88.00	
CENTRE MEDICAL :		060/45.91.91 – garde : 1733	
URGENCES :	SERVICE MEDICAL :	112	
	POMPIERS :	112	
Pour les personnes sourdes, malentendantes et			
handicapées de la parole, système d'urgences FAX		112	
AMBULANCE (pompiers) – SAMU :		112	
CROIX ROUGE AMBULANCE :		105	
MAISON DE LA CROIX-ROUGE :		060/21.54.48	
Permanence 24h/24h et 7/7 :		0477/33.00.42	
Ecrivain public – Maison de la Croix-Rouge :		060/21.54.48	
		0495/43.40.77	
CENTRE ANTI-POISON :		070/24.52.45	
CROIX JAUNE ET BLANCHE :		071/59.96.66	
ASSOCIATION DES SOINS PALLIATIFS :		060/21.14.84	
SAGE-FEMME CURRI Kathia :		0473/68.95.86	

INFIRMIERES :	MACQ Elodie :	0499/12.52.77	
	VANDENBOSSCHE Séverine :	0479/35.93.47	
	LEGROS Fabienne :	0476/25.57.85	
	DESHORME Sophie :	0476/69.10.54	
	SCOHY Sophie :	0496/30.81.74	
	HARDY Monique :	060/51.17.95	
	CURRI Kathia :	060/51.17.95 – 0473/68.95.86	
	BROUSMICHE Fabienne :	0475/51.66.49	
	VANHOVE Linda :	0494/79.79.31	
	LAMBLOT Noémie :	0477/60.23.69	
	WATREMEZ Laetitia :	0470/55.22.10	
	LAUDELOUT Sabine :	0491/37.05.49	
	PIETERS Christel :	0472/26.18.78	
	LABY Stéphanie :	0494/03.92.81	
	MANSSSENS Sylvia :	0471/66.14.80	
	LAVAL Céline :	0499/99.45.14	
	CLEEREBAUT Isabelle :	0477/09.04.28	
	BRY Fabienne :	0499/36.03.66	
	ONUR GULSUM Rose :	0484/32.70.71	
PHARMACIENS :	MONIN François :	060/51.10.58	
	PHARMACIE GAYE :	060/51.11.17	
	BAUDOUIN Camille :	060/51.22.00	
KINESITHERAPEUTES :	MAGOTTEAUX Juliette :	0489/56.53.96	
	MICHAUX Marie-Christine :	060/51.15.38	
	BAIOLET Maxime :	0495/83.18.60	
	DEREME Maéva :	0472/68.30.20	
	BRUYNBROECK Loïc :	0492/51.69.57	
ERGOTHERAPEUTE :	ARCHAMBEAU Louise	0474/37.46.73	
DIETETICIENNE :	SOBRY Mathilde	0498/35.60.80	
PSYCHOLOGUE :	LALOUX Sébastien	0473/98.27.52	
	D'HOIR Stéphanie :	0479/84.82.42	
LOGOPEDE :	RODBERG Charlie	0478/92.90.07	
DENTISTE :	FAGNART Martine	060/51.28.36	
PEDICURES :	LAMARD Katia :	060/51.12.80	
	RIEZ Géraldine :	0479/52.58.42	
	DUFRASNE-SCULFORT Béatrice :	060/51.15.50	
	SALMON Murielle :	0477/98.38.21	
	GOOSSENS Jessica :	0494/68.30.39	
	MACQ Audrey (Pédi Peps) :	0470/18.55.26	
COORDINATION DE SOINS A DOMICILE ADRF :		060/51.10.11	
LA PILERIE :		060/51.15.31	Fax : 060/51.35.52 064/21.12.27
RESIDENCE LE LIBERTY :		060/51.25.79	
RESIDENCE LE CHALON :		060/21.43.75	
VETERINAIRES :	BRUMAGNE Henry :	060/51.23.10 – 0496/52.54.51	
	FEVRIER Cédric :	0495/54.81.79	
	MATHOT Mélanie :	0494/21.80.37	
	ROMBAUX Philippe		
	et RENAUX Anne-Catherine :	060/51.27.09	
CLOS D'EQUARRISSAGE :		053/64.03.11 – 053/64.02.11 – 053/64.02.34	

S.W.D.E. :		087/87.87.87
A.I.E.S.H. :		060/41.22.08 – 060/41.10.10
T.E.C. :	CHARLEROI :	071/23.41.11 071/23.41.66
	CHIMAY :	060/21.12.33
Le véhicule Mobitec est présent le 2 ^e et 4 ^e jeudi à la gare de Chimay de 8h00 à 12h00 (pour cartes de réduction, abonnements, ...)		
A.I.S (Agence Immobilière Sociale du SUD-HAINAUT) :		060/65.00.93 – ais.sudhainaut@gmail.com
SCRL Notre Maison :		
Boulevard Tirou, 167 – 6000 CHARLEROI		071/53.91.00
Antenne de Beaumont		
Rue Marcel Tonglet, 142 – 6500 BEAUMONT		071/31.89.83
ASBL Les Petits Pas de la Botte, service d'accueillantes conventionnées		
Grand rue, 33 – 6470 Rance		060/51.49.09 – infoppb@skynet.be
Conseil communal consultatif des aînés :		
AERTSENS Christian, Président		0495/64 62 55
MAISON DE L'EMPLOI (ex FOREM) :		060/45.95.70
MOBILESEM : Centrale de Mobilité		0800/15.230
POSTE DE MOMIGNIES :		022/01.23.45
Ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 14h15 à 17h00, mardi et jeudi de 14h15 à 18h00.		

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
SERVICE TRAITEUR

G. DEPRET

Rue d'en Bas, 10 ☎ 060/51.12.13

MACON

Remi Jardin Service

Entretien et aménagement d'espaces verts.
Pose et réparation de clôtures et de terrasses
en bois. Entretien de grandes
surfaces avec tracteur.

+32(0)456 21 24 86
info@remijardinservice.be
www.remijardinservice.be

Les Trieux Troués 2
6594 Beauwelz-Belgique



LA VIE BAT SON PLEIN À MOMIGNIES

Depuis notre dernière parution, la vie communale continue de vibrer au rythme des projets, des émotions partagées et des festivités. La vie bat son plein, et les élans de solidarité, de mémoire et de convivialité se poursuivent avec enthousiasme.

Nous avons notamment commémoré ensemble une date essentielle de notre histoire : **le 8 mai 1945**, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Cette commémoration s'est déroulée en deux temps : par les cérémonies patriotiques du 4 mai, puis par une exposition émouvante sur les prisonniers de guerre, accessible au grand public le week-end suivant, et aux écoles les lundi et mardi qui ont suivi, via des visites guidées. Ce fut l'occasion de transmettre le devoir de mémoire aux plus jeunes, à qui il revient désormais de faire vivre ce souvenir.

Commémorer, ce n'est pas regarder en arrière avec nostalgie. C'est puiser dans le passé la force de construire l'avenir. Cela fait 80 ans que la guerre est finie ici, chez nous. Mais malheureusement, ce n'est pas le cas partout. Il est donc essentiel de garder espoir et de se rappeler, comme le disait Albert Camus :

“

La paix est le seul combat qui vaille d'être mené.

”

Je tiens à adresser un immense merci aux personnes qui ont permis la réalisation de cette exposition, aux associations patriotiques et à notre coordinateur, pour leur dévouement sans faille. Grâce à eux, ces événements prennent vie chaque année avec dignité et force.

Nous avons également célébré la Fête nationale, le 21 juillet, avec un moment fort et symbolique : un discours prononcé en duo avec Jean-Marc, notre bourgmestre. Ce fut un moment à la fois solennel et émouvant, durant lequel nous avons eu une pensée sincère pour Eddy, qui continue de nous guider, de là où il est.



Je souhaite vous partager le message d'espoir exprimé ce jour-là :

”

Parfois, on doute. Parfois, on se demande où l'on va. Mais il faut garder cette certitude : tout ira bien, tant qu'on reste unis, qu'on se parle, qu'on avance ensemble. Même dans les moments sombres, il y a toujours une lumière. Et cette lumière, ici à Momignies, elle est bien là. Dans notre énergie, dans notre créativité, dans notre solidarité.

”

Cette énergie, on la retrouve aussi dans les projets qui émergent. Parmi eux, l'acquisition d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir le club de tennis de table dans de meilleures conditions, avec un accès PMR et des équipements adaptés. Ce bâtiment accueillera également à terme un local pour la jeunesse de Momignies, afin qu'elle ait un espace à elle, à la hauteur de son dynamisme.

En parlant de jeunesse, nous aurons le plaisir d'inviter 25 jeunes de moins de 16 ans au Mémorial Van Damme le 22 août prochain. Une belle opportunité de vivre un moment sportif exceptionnel ! Nous ne manquerons pas de vous en reparler.

Enfin, je vous invite à continuer à soutenir nos magnifiques associations et jeunes locales. Ce sont elles qui, par leur implication, maintiennent vivante cette belle lumière qui illumine Momignies.

Je reste à votre écoute, avec bienveillance et engagement.

À très bientôt,



Léna GILAIN,
Votre échevine

SERVICE TRAVAUX

L'équipe des bâtiments et des infrastructures communales

Depuis ce début d'année, l'équipe des ouvriers du bâtiment a entrepris quelques travaux d'aménagement dans différents L'équipe des bâtiments et des infrastructures communales.

Certains bureaux de l'administration communale ont besoin d'être rafraîchis à juste titre. Ainsi, nos équipes du secteur bâtiment sont à pied d'œuvre afin de remédier à cela. Le service menuiserie a, notamment, réalisé quelques aménagements dans les bureaux de l'urbanisme. Un nouveau placard était nécessaire afin de pouvoir classer quelques dossiers importants. Ce travail est terminé. **(Photo 1)**



L'équipe des maçons vient de terminer les différentes réparations du mur de soutien de la place de BEAUWELZ et dans le même temps, les peintres ont procédé à la remise en état du kiosque qui trône au centre du village. En effet, celui-ci nécessitait un rafraîchissement urgent ! **(Photo 2)**



Quand l'équipe eut terminé ce travail, elle prit la direction de MACON afin d'effectuer la rénovation des grilles de l'école communale. Celles-ci méritaient, également, une réfection urgente afin de ne pas les laisser se dégrader un peu plus. Comme vous avez pu le constater, ces mêmes grilles repeintes ont été jonchées de grands crayons décoratifs. Tout cela pour rappeler aux personnes qui ne connaissent pas l'orientation de ce bâtiment qu'il s'agit d'une école avec la signalétique obligatoire déjà présente qui les oblige à lever le pied aux abords de celle-ci. **(Photo 3)**



L'équipe des ouvriers de voirie et l'électricien ont été chargés de remettre la pompe en fonction à l'étang de l'Oise (l'étang Wagner pour celles et ceux qui connaissent). Celle dernière avait été enlevée pour permettre au propriétaire de procéder à l'élagage d'arbres dangereux menaçants de tomber lors des tempêtes. Le raccordement électrique était, je vous assure, drôlement installé auparavant. L'alimentation provenait d'un poteau qui rejoignait le compteur sur un autre poteau pour traverser la rue en aérien. A la moindre tempête, si une branche tombait, elle arrachait tout lors de sa chute et privait les agriculteurs du service de la pompe. Une réflexion fut prise par nos équipes de modifier tout cela en collaboration avec l'AIESH. Une tranchée a été réalisée et des gaines ont été enterrées pour permettre le passage des câbles en mode terrien. La pompe a été raccordée provisoirement pour permettre l'énorme service en ces moments suite aux grosses chaleurs.

Dès que l'intercommunale AIESH sera disponible, un déplacement du compteur aura lieu et tout se trouvera du même côté en terrien. Nos maçons iront ériger un petit bâti pour protéger le nouveau compteur et le disjoncteur pour une meilleure manipulation de cette pompe. Je tiens par la même occasion à vous rappeler que cette pompe est exclusivement réservée aux agriculteurs. Il est donc interdit de s'en servir pour une autre raison (lavage de voitures, remplissage de réservoirs pour vos arrosages, etc..). **(Photo 4)**



De futurs travaux sont prévus dans le bureau des employés qui gère l'enseignement. Ce bureau est très vétuste et est resté dans son état. Les mêmes travaux d'aménagement seront réalisés par nos équipes du bâtiment à l'instar du bureau de notre directeur financier. Je reviendrais vers vous dans un prochain trimestriel pour vous faire part de ces futurs aménagements vraiment nécessaires.

L'équipe des ouvriers des voiries communales

Dans le trimestriel du mois d'avril dernier, je vous informais que si la météo était clémente, nos ouvriers responsables de l'entretien de nos voiries communales auraient pour mission de lancer l'énorme travail d'entretien des routes communales. En effet, les pluies quasi discontinues de l'année dernière ne nous ont pas permis d'effectuer la pose d'émulsion et de gravillons pour la pérennité de nos chemins. De grosses préparations en tarmac à chaud furent mises en place afin de permettre le travail de cette année. Comme nous connaissons de très belles journées ensoleillées en ce moment où j'écris ces quelques lignes, des kilomètres de voiries ont fait peau neuve. J'insiste sur le fait qu'il faut réduire votre vitesse dans ces portions de rue car vous risqueriez de glisser ou projeter des gravions sur les véhicules que vous croiseriez. Quand l'émulsion sera bien séchée, un brossage sera réalisé pour enlever le surplus de cailloux. **(Photo 5)**



La rue les Hayes à MACON à hauteur du Snoopy pour celles et ceux qui connaissent vient de subir de gros travaux. C'est vrai que depuis quelques années, la rue était totalement inondée en période de crues. Certains diront que cela était dû à l'arrachage des haies dont la rue porte fièrement le nom ou la mise en culture massive des terrains avoisinants. Des prairies absorbent un peu plus que des terres labourées. Le besoin de ces cultures est quand même fortement nécessaire pour notre alimentation ou celle du bétail. Nous nous sommes donc penchés pour une solution équitable qui j'espère sera durable. Après les modifications au plan de secteur obligatoire, la route a été relevée de pas moins d'un mètre pour réduire l'encaissement naturel de celle-ci. Des drains ont été installés sous les fondations pour permettre une irrigation complète. Gageons que ces travaux permettent de régler le problème. **(Photo 6)**



Dans le même trimestriel, je vous annonçais la création de nouveaux terrains de pétanque à SELOIGNES à l'arrière de la salle Aquarius. Ce travail est réalisé et pas moins de 5 pistes sont sorties de terre. Celles-ci ne seront accessibles qu'en cas de tournois organisés par le club sans cesse grandissant ou lors de ducasse, planifiés par la jeunesse. **(Photo 7)**





Cimetières

La morgue du cimetière à SELOIGNES était en très mauvais état.

La toiture était quasi tombée et nos équipes se sont affairées à sa réfection. Une nouvelle toiture a été installée et ce bâtiment a retrouvé son orientation de départ. **(Photo 8)**

L'élimination des mauvaises herbes nous pose toujours de sérieux problèmes. Tout doit se faire à la main et par ces moments de grosses chaleurs, il n'est pas évident de se pencher correctement sur l'entretien continu. Notre coordinateur du service travaux a prévu une grosse campagne d'entretien des différents sites dans chaque village de l'entité. Ainsi, plusieurs ouvriers travailleront ensemble dans chaque cimetière et le termineront à fond. Le cantonnier veillera ensuite à ce que son cimetière soit propre.

Une réflexion quant à l'enherbement généralisé de nos cimetières est mise sur la table. Après plusieurs investigations, il est apparu qu'une commune voisine de la nôtre a procédé à l'enherbement généralisé et, apparemment, cela fut bénéfique après deux années. Cela doit se mettre en place mais il faut au moins deux ans pour en tirer le bénéfice car il est plus facile de tondre une pelouse où qu'elle soit que de se casser le dos à arracher des centaines de mètres carrés d'allée gravillonnées. Dès que le cadastre des tombes pleine terre non concédées sera déposé, l'accès sera enfin créé.

Divers

D'importants travaux prévus de longue date sont en cours à SELOIGNES. Ainsi, la Place de SELOIGNES subit d'importants travaux d'amélioration. Un nouveau réseau d'écoulement des eaux a été installé reprenant les différents égouttages de chaque maison et la pose d'un empierrement est terminée au moment où j'écris ces quelques lignes. Ensuite viendra la pose d'un pavement autobloquant en style mosaïque (3 couleurs superposées). Ce projet est sur la table depuis plusieurs années et c'est un Echevin qui me précédait qui avait lancé l'idée de rénover cette place.

L'entreprise DELID de Villers-la Tour était chargée d'entreprendre ces lourds travaux et je tiens à féliciter leurs équipes qui ont œuvré à cette rénovation.

Les travaux de la rue de Malapaire sont terminés. La pose d'une bordure en béton continu a été réalisée et un nouveau plateau hydrocarboné a été créé. Cette route rénovée pour une utilisation durable a été effectuée par l'entreprise PIRLOT de Virelles. J'adresse également mes vives félicitations aux équipes de cette entreprise.

Je terminerai par féliciter les différentes équipes du garage communal pour leur travail au quotidien.

Merci pour votre attention,



Frédéric CROWET,
Votre échevin des travaux.

Des travaux au Kursaal ?!



A partir de ce mois d'août 2025, des travaux de rénovation énergétique auront lieu au Kursaal. Ceux-ci porteront notamment sur la réfection de la toiture, l'isolation extérieure, le changement des châssis, la mise aux normes électriques et l'installation de panneaux photovoltaïques. Les travaux seront réalisés par l'entreprise locale CRC de Mariembourg.

L'objectif de ces travaux est l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment afin de rendre l'utilisation du bâtiment plus confortable, de diminuer les consommations et donc de réduire les dépenses et enfin, de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Commune.

Dans cette lignée, un réseau de chaleur alimenté par une chaudière à bois déchiqueté va être installé entre les bâtiments du Kursaal, du CPAS/de la bibliothèque, de l'administration communale et des bureaux du service travaux.

La Commune de Momignies s'engage pour la réduction des gaz à effet de serres

Depuis plusieurs années, la Commune de Momignies est engagée dans une dynamique de réduction de son impact énergétique. En effet, en 2018, elle a adhéré à la Convention des Maires, une initiative européenne qui a pour but d'associer l'action locale aux initiatives mondiales et européennes et ainsi œuvrer en faveur de l'énergie durable, et, depuis 2022, elle participe au programme POLLEC (Politiques locales Energie et Climat) qui vise à soutenir la réalisation et la mise en place du Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat.

Dans ce cadre, diverses actions sont en cours et vont être réalisées dans les prochains mois :

- Réflexion profonde sur le parc immobilier communal et la mise en place d'une stratégie à long terme de rénovation (énergétique mais pas que) des bâtiments ainsi qu'un suivi optimal des consommations ;
- Sensibilisation dans les écoles et vers les citoyens ;
- Développement d'un mobipôle afin de favoriser la mobilité douce ;
- Partenariat avec le Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse pour une réflexion sur l'éclairage public.

Pour plus d'informations sur les différents projets, n'hésitez pas à contacter clementine.goffin@momignies.be



Service social

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi
de 09h00 à 11h30



Allocations de chauffage

Lundi, mercredi et vendredi
de 13h30 à 15h30



CPAS de Mommignies Permanences

Grand Place 4
6590 Mommignies

Uniquement sur rendez-vous
060/51.04.30
(9h-12h et 13h-16h)

Aide juridique

Deux vendredis par mois
de 13h30 à 14h30



Emploi

// **Sur rendez-vous**

au PCS de Mommignies
(Rue de la Gendarmerie 1)
2ème et 4ème
jeudi du mois
de 9h00 à 12h00



Médiation de dettes

Un mardi par mois
de 9h15 à 12h15



Handicap et aides aux

personnes âgées

Le jeudi de
09h00 à 11h30



Energie et coût de la vie

Comment s'y retrouver dans les aides potentielles face à l'explosion des prix après les crises successives ?

Les services sociaux du CPAS et de vos mutuelles sont là pour vous renseigner.

Des personnes sont certainement passées à côté des droits auxquels elles ont accès.

On appelle cela le **non recours aux droits**.

Un renseignement ne coûte rien et ouvre des droits potentiels dans divers domaines (soins santé, électricité, coût des transports, ...)

Alors, osez demander de vérifier votre situation.

Nos services

Repas chauds livrés du
lundi au vendredi,
repas du samedi et du
dimanche à réchauffer
au prix de **8 €**.

(Nouveau prix au 01/03/2025)



A Service d'aides ménagères
proposé à toutes personnes
ne sachant plus assumer les
tâches du ménage soit
ponctuellement, soit
définitivement.

Tarif horaire au 01/04/2025 :
9 €.



**Transport
social :**
*Service réservé aux
personnes valides
et autonomes*

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Réservation

au 060/51.04.30 (**dans les plus brefs délais**).

Tarif au 01/04/2025 :

0,42 du km

Heures d'attente :

6 €/h après la première heure d'attente

ATTENTION : Pour toute réservation qui n'aura
pas été annulée, au plus tard la veille du
transport prévu, un forfait de **5,00 €** sera facturé
au client.



Compteurs à budget

Rechargements :

Lundi et Vendredi

de 9h à 11h00

Mercredi

de 13h30 à 16h00



Allocation de chauffage

Site : SPP intégration sociale
Numéro d'appel gratuit : **0800/90 929**

Lors de votre demande munissez-vous de votre facture (attention, celle-ci sera présentée au CPAS dans les **60 jours de la livraison**) et de votre carte d'identité.

Sont dans les conditions :

1. **Les personnes ayant le statut BIM**
2. **Les personnes à faibles revenus**

Le ménage dont le montant des revenus annuels bruts imposables est inférieur ou égal à **24.814,75 €**, majoré de **4.591,85 €** par personne à charge (personne à charge = personne dont le montant des revenus bruts imposables est inférieur ou égal à 3.980 €/an). Le revenu cadastral non indexé (X3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

Pour ces personnes, se munir de tout document attestant de leurs revenus.

3. **Les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes**

Pour ces personnes, se munir de l'attestation du Médiateur et de la preuve de paiement de la facture.

Le montant de l'allocation dépend du type de chauffage et du prix par litre.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation est octroyée pour 1500 litres au maximum.

Pour le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire.

LOGEMENTS

1. **Logement social**

Il existe sur notre Commune des logements sociaux appartenant à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON ».

- Soit le demander à la S.C.R.L. « NOTRE MAISON » Boulevard Tirou, 167 à 6000 CHARLEROI (071/31.77.60) ;
- Soit contacter l'assistante sociale de la S.C.R.L. « NOTRE MAISON », Madame LAVRY au 071/31.89.83.

2. **AIS (Agence Immobilière Sociale)**

Rue Pauline Hubert, 3
6470 Rance (Sivry-Rance)
ais.sudhainaut@gmail.com



Info pour les étudiants - KOTS



La Société de logement social « Notre maison » possède 49 kots depuis septembre 2015 et situés à la Place des Paniers à **Louvain-la-Neuve**.

Autour d'un « commun » qui comprend une cuisine équipée, des sanitaires (2 douches/ 2 WC) et un living se trouveront de 5 à 7 chambres. Celles-ci sont meublées et munie d'un lavabo.

L'inscription ou toute information peuvent être obtenues en envoyant un mail à kot@notremaison.be

MATHELART Joy
Directrice Générale,

BROUSMICHE Fabienne
Présidente



Pour la rentrée de septembre

À l'Espace Public Numérique MomiClic Chaussée de Chimay 3/A 6591 Macon

Pour adultes et seniors initiés

- **Aller plus loin avec l'ordi et internet :** Optimiser le classement dans l'ordinateur et améliorer ses recherches sur internet - les lundis 29 septembre, 6 et 13 octobre : de 14h00 à 16h00
- **Sauvegarder ses photos :** transfert de l'appareil ou du smartphone vers l'ordi, gestion et classement - les lundis 17 et 24 novembre de 14h00 à 16h00

Pour les adultes et seniors débutants

- **Initiation ordi et internet pratique pour les seniors débutants.**

Pas de prérequis, juste votre bonne humeur.

Les mardis de 14h00 à 16h00 à partir du 23 septembre (10 séances)

Pour tous

Permanences accès libre **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**

Les mardis 16h00-18h00 et/ou les jeudis 9h30-12h00

Tarifs : Habitants de la commune : 2,00€/heure

Extérieurs : 2,50 €/heure

Demandeurs d'emploi : 1,00€/heure

Infos et inscriptions :

Desorbay Christophe, coordinateur - formateur MomiClic – momiclic@gmail.com

GSM : 0494/50.84.83 **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00**

AIDE AUX DEVOIRS MOMIGNIES

Rentrée
le 16
septembre

L'aide aux devoirs de Momignies
est un lieu convivial pour les
enfants qui rencontrent des
difficultés à l'école et lors
de leurs devoirs.

Ils seront encadrés par des
bénévoles qualifiés et disponibles
afin d'accompagner au
mieux vos enfants.

Nous sommes là pour
les élèves de la 1ère à la
6ème primaire.

AU PROGRAMME

Un goûter sain

Les devoirs

Des activités diverses
(bricolage, jeux,...)

Possibilité de
venir chercher
vos enfants à
l'école le jeudi

Accès au matériel
informatique et à internet



Quand ?

Les mardis et/ou jeudis de 15h30 à
17h30, sauf les congés scolaires
et les jours fériés.



Où ?

Au plan de cohésion sociale
de Momignies
Rue de la Gendarmerie, 1
6590 Momignies



Participation ?

Inscription au PCS avec l'accord
de la direction de l'école
coût : 0,50€/ jour
(goûter, transport compris)



RENSEIGNEMENTS
INSCRIPTIONS



Bertrand Mégane



060/21.02.60

060/21.02.61



pcsmomignies@gmail.com



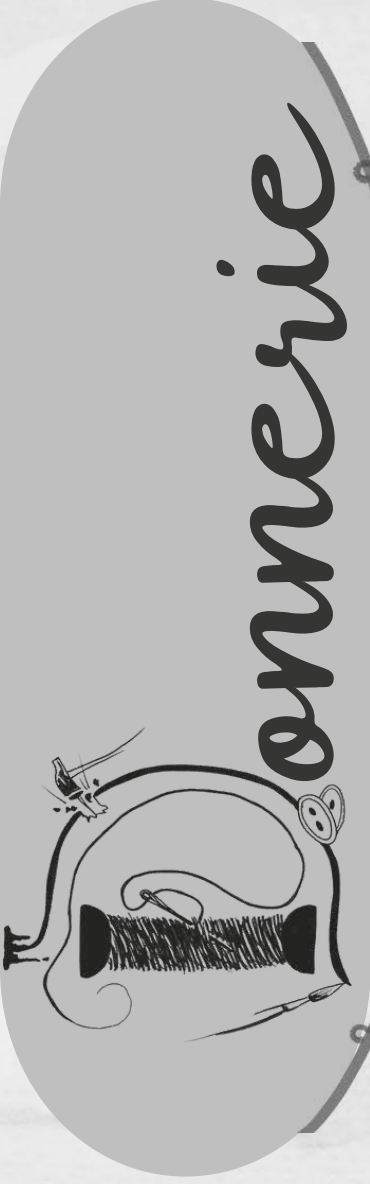
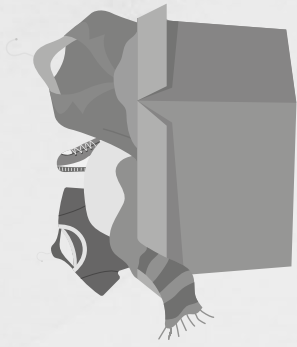
pcs de momignies



Wallonie

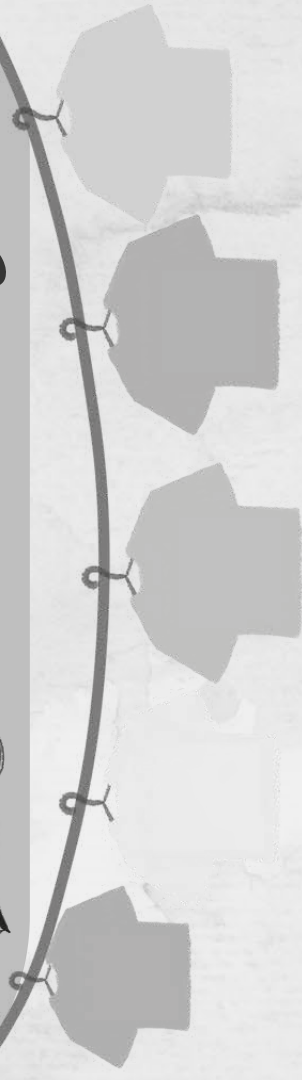


Dépôt



Connerie

Boutique



Vêtements, chaussures, accessoires pour toute la famille

100% GRATUIT

**HORAIRE
D'OUVERTURE**

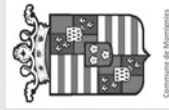
Les lundis de 14h à 16h
Les mercredis de 13h à 16h

Ouvert **UNIQUEMENT** les mercredis
de 13h à 16h

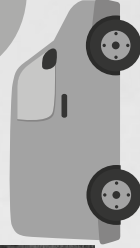
**PENDANT LES
VACANCES
SCOLAIRES**

Plus de renseignements au 060/21.02.60

Sur la place
de Macquenoise



Liquidation été
Samedi 4 octobre
De 10h à 15h



Echevine responsable : Corine Hansez

Transport possible les lundis

L'ÉCOLE DES S'ÂGES



MAISON
D'ACCUEIL
COMMUNAUTAIRE



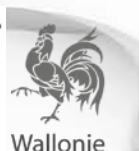
Le mardi
De 10h30 à 16h30



8€ la journée
3€ l'après-midi



Rue de la forge, 7
6596 à Forge-Philippe
060/21.02.60



RENCONTRE

3x20

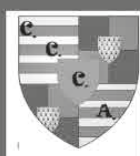


*Salle communale
Aquarius de Seloignes*

PLACE, 2 SELOIGNES

LES 2ÈMES JEUDIS DU MOIS !

Contact : 0495/64.62.55



Wallonie



Association
des
clubs
sociaux

RAPPEL DES PERMANENCES CONCERNANT LES PRIMES LIÉES AUX TRAVAUX DANS LES HABITATIONS

Avant le grand chamboulement d'octobre 2026 réformant le système de primes à la rénovation des logements en Wallonie, le Service Public de Wallonie (SPW) a annoncé soudainement l'instauration d'une phase transitoire dès ce 14 février 2025.

Ce nouveau cadre de soutien temporaire mis en place visera à assurer la soutenabilité des dispositifs actuels tout en essayant de garantir les droits des citoyens ayant déjà entamé une demande ou des investissements sous l'ancien régime.

Dans ce contexte de transition, complexe sur le plan législatif, le citoyen y perd son latin et souhaite obtenir des réponses concrètes à sa propre situation concernant une rénovation en cours ou future ...

Primes régionales et communales concernant le logement :

Les mardis et jeudis de 9H00 à 12H00.

Rez-de-chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 Momignies.

Tél. 060/21.02.62 – GSM. 0472/80.76.49 – E-MAIL : yves.slos@gmail.com

Pour toute information complémentaire, le citoyen est invité à prendre contact avec **Yves SLOS** dont les coordonnées se trouvent ci-dessus ou se rendre sur les sites officiels du Gouvernement wallon à l'adresse suivante : logement.wallonie.be et wallonie.be ou encore prendre contact avec les guichets de l'énergie, ressources indispensables en la matière.

Handicontact communal...

Qu'est-ce que le Handicontact ?

C'est un référent de proximité communal qui informe, oriente et conseille.

Qui peut faire appel au Handicontact ?

Toute personne en situation de handicap, momentanée ou non ainsi que toute personne de son entourage.

Pourquoi s'adresser au Handicontact ?

Car le référent de proximité peut répondre aux questions des citoyens et les orienter vers les services adéquats à leurs problématiques.

En date du 22 avril 2024, la Commune de Momignies a reçu le label HANDYCITY 2019-2024 décerné par ESENCA, réseau Solidaris. Pour prétendre au label suivant, la commune devra poursuivre ses efforts en matière d'inclusion de la personne en situation de handicap durant ces six prochaines années.

En séance du 07 mars 2025, le Collège Communal a renouvelé son adhésion aux principes de base de la Charte pour la personne en situation de handicap en vue de l'attribution d'un éventuel nouveau label HANDYCITY en fin de mandature en 2030.

PERMANENCE HANDICONTACT :

YVES SLOS

Tous les vendredis de 9 à 12H.

Rez-de -chaussée du Plan de Cohésion Sociale, rue de la Gendarmerie, 1 à 6590 MOMIGNIES.

Tél. 060/21.02.62 – GSM. 0472/80.76.49 – E-mail : yves.slos@gmail.com (accès P.M.R.).

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Traditionnellement en cette fin d'année scolaire, la Commune de Momignies via son Plan de Cohésion Sociale, son Centre Culturel Local et son Accueil Temps Libre s'est associée à la Ville de Chimay pour perpétuer une nouvelle édition des Journées Blanches durant les 23-24- 26 et 27 juin 2025 lors du certificat d'étude de base (C.E.B.).

159 élèves (dont 41 Momigniens) de Forges, Bailièvre, Virelles, Vaulx, Baileux, L'Escaillère, Rièzes, Villers-la- Tour, Chimay, Bourlers, Saint-Rémy, Monceau-Imbrechies, Beauwelz, Macquenoise, Macon et Momignies via l'Ecole de la Fédération Wallonie-Bruxelles Enseignement ont vécu quatre journées riches en découvertes.

Répartis en huit groupes (les lions, les ours, les oiseaux, les renards, les loups, les koalas, les kangourous et les aigles), ces élèves ont participé à dix-sept activités différentes permettant aux Momigniens de découvrir Chimay autrement et vice-versa : activités au PCS, au Centre Culturel , à la Maison des Jeunes, à la Caserne des pompiers, avec les Gadgettes et à la Bibliothèque, à la Piscine de Chimay ; la Ferme de Célia à Cul-des-Sarts, la visite de Lompret ; la balade en forêt avec le Parc National de l'Entre Sambre et Meuse ; l'Aquascope de Virelles ; Via Perfecta (vélos et trottinettes) sur le Ravel de Momignies, la visite « Aux petits jardins » de Macon ; la pratique du tir à l'arc avec la Compagnie des Archers de Momignies ; l'Apprenti Sage Nature et Coeurdonnière à Beauwelz ; la sophrologie sur le Ravel également et enfin la projection du film « Sahara » du Centre Culturel Local au Kursaal de Momignies.

Laura BAIVIER, gestionnaire en autres choses de l'Enseignement de Chimay et le Coordinateur Accueil Temps Libre de Momignies ont collaboré pour construire le programme en partenariat avec de nombreuses associations culturelles et sportives de notre belle région uniquement.

Sur Momignies, pas moins de six animations ont été retenues dans la programmation à savoir :

- Aux petits jardins de la rue Balasse à Macon. Madame HUTIN et Monsieur VANDENBRIL ont émerveillé les enfants en leur faisant découvrir toute la beauté et la diversité de leur espace nature.
- L'Apprenti Sage en Nature et le côté Coeurdonnière à Beauwelz. Madame VERCRUYSSSE a développé une palette d'activités au profit des enfants dans son petit coin de paradis qui s'est relooké avec divers aménagements... Le matin sous la pluie pour travailler les émotions à l'intérieur, l'après-midi au dehors avec le retour du soleil pour nourrir les animaux et se dépenser et flâner dans le jardin... Juste très bien !
- La Compagnie des Archers de Momignies. Monsieur MALACORD et son équipe de francs-tireurs ont géré comme à l'habitude dans leur antre de Macon sans perdre de flèches et sans faire de blessés.
- La sophrologie au service de l'animation nature sur le parcours du Ravel de Momignies et au cœur de notre majestueuse forêt du côté du bivouac vers Monceau-Imbrechies. Madame Cécile DELVILLE, sophrologue et sylvothérapeute, a permis aux enfants d'entrer en communion avec cette nature qui doit être respectée et avec laquelle elle a choisi de vivre. Les petites têtes blondes ont parfois été désarçonnées par l'approche sensorielle et inhabituelle de cette dernière mais ils ont accroché et adoré les différents jeux proposés (auprès de mon arbre, orientation les yeux bandés, marcher pieds nus, cache-cache, remercier la nature de les accueillir...).
- Via Perfecta sur le Ravel à Momignies. Ce service a proposé aux élèves de perfectionner leurs apprentissages quant au respect du code de la route via l'utilisation de trottinettes et de vélos... Des piétons se baladaient également sur le circuit pour corser quelque peu l'animation.

Ce trafic dense a provoqué quelques chutes et des bobos sans gravité.



(A.T.L.) COMMUNAL

Enfin, l'équipe du Centre Culturel Local a rassemblé tous les groupes au Kursaal pour l'après-midi final pour visionner le film « Sahara » de BRECK EISNER.

Le coordinateur A.T.L. tient à remercier toutes ces personnes et services pour la qualité de leur travail et pour l'accueil réservé aux enfants.

Pour l'encadrement des groupes des koalas et des loups de l'entité momignienne, mes remerciements à Michèle SANDRARD, Mégane BERTRAND, Maigane COLLET, Emilie DENOYELLE, Kelly CAROUGE, Julie GUISLAIN, Léa SZPAKOWSKI et Thomas GIGOT.

Mes remerciements particuliers au groupe des loups (Monceau-Imbrechies et Macon) que Maigane et moi-même avons géré pour leur très bon comportement d'ensemble, leur collaboration et leur participation active.

Un tout grand merci aux chauffeurs de cars de Chimay et Momignies et à Sulyvan MERCIER et Denis BOMAL pour leur grande disponibilité et leur patience.

Sans oublier Dominique THUNUS, la Madame NIKON de circonstance, pour la traditionnelle photo de groupe.

En conclusion, ces journées blanches furent encore une belle réussite grâce à l'organisation sans faille de Laura BAIVIER, chargée de l'Enseignement à Chimay.

Cette dernière a une nouvelle fois mis en exergue son efficacité organisationnelle au service de la collectivité.

Merci à toi, Laura, pour ce travail titanesque !

Je ne te dirai pas à l'année prochaine... pour une nouvelle aventure car cette édition était la dernière pour moi.

En effet, je serai prépensionné au début 2026 mais sache que c'était un réel plaisir pour moi de travailler en ta compagnie. Chapeau bas !

Pour clôturer cet article, le coordinateur réitère son appel de recrutement à l'attention des futur(e)s accueillant(e)s extrascolaires pour constituer « une réserve » dans la prise en charge des enfants matins et soirs dans les différents espaces d'accueil des écoles de l'entité pour les années scolaires à venir.

ALORS, FUTUR(E)S ACCUEILLANT(E)S, CE MESSAGE EST POUR VOUS !

PRENEZ LE TEMPS DE LE LIRE ENTIÈREMENT !

VOUS AIMEZ TRAVAILLER AVEC DES ENFANTS ?

VOUS SOUHAITEZ ENTRER DANS LE MONDE SCOLAIRE ?

VOUS DISPOSEZ DE TEMPS LIBRE ?

S'occuper d'enfants ne s'improvise pas, la fonction d'accueillant(e) est un véritable métier.

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER ? ALORS INFORMEZ-VOUS !

Le coordinateur A.T.L. organise des formations reconnues par l'ONE... et ce, dans notre région rurale.

Celles-ci sont entièrement gratuites pour les participant(e)s.

Pour toute information complémentaire, PRENEZ CONTACT AVEC LUI... via les coordonnées plus haut.

Yves SLOS,
Coordinateur A.T.L. Momignies.



Rencontrons-nous dans nos bureaux de Rance



Qui sommes-nous?

L'Agence Immobilière Sociale du Sud-Hainaut ASBL, a pour mission de mettre à la disposition de locataires à faibles revenus, des logements décentes mis en gestion par des propriétaires privés et publics.

Elle agit en tant qu'intermédiaire entre le propriétaire et le locataire et assure un suivi social et technique des locations.

Elle couvre le territoire des communes de Momignies, Chimay, Sivry-Rance, Froidchapelle, Beaumont, Erquelines, Lobbes et Merbes-Le-Château.

UWAIS

Créée en 2014 sous le statut d'ASBL, l'Union Wallonne des Agences Immobilières Sociales – UWAIS – accompagne les AIS et les conseille au quotidien.

L'UWAIS représente les AIS et défend leurs intérêts auprès des instances politiques et institutionnelles. Elle participe activement à la politique du logement en Wallonie.

En promouvant les activités des AIS, l'UWAIS renforce leur visibilité auprès des propriétaires bailleurs et des locataires.

Il y a actuellement 33 AIS actives sur 97% du territoire wallon.

Notre agence immobilière sociale a déménagé !

Rue de la Verrerie 2C | 6470 Sivry-Rance

Visite sur rendez-vous.

Nous vous accueillons dans nos bureaux de Rance, de 8h30 à 15.30 du lundi au vendredi.

Contactez-nous au
+32 (0)60 65 00 93

Plus d'informations ?

✓ par email à info@ais-sudhainaut.be

✓ par téléphone au **+32 (0) 60 65 00 93**

✓ via notre site web www.ais-sudhainaut.be

HORAIRES

Lundi - Vendredi
de 8h30 à 15.30

Samedi - Dimanche
fermé

Nouvelle adresse : Rue de la Verrerie 2C, 6470 Rance

Louez sans stress : confiez la gestion de votre bien immobilier à une **AIS !**



✓ LES LOGEMENTS CONFIÉS À L'AIS SONT DE DIFFÉRENTS TYPES :
STUDIOS, APPARTEMENTS, MAISONS.

✓ CES LOGEMENTS ONT L'OBLIGATION DE RÉPONDRE AUX CRITÈRES DE SÉCURITÉ ET DE SALUBRITÉ DE LA RÉGION WALLONNE.

www.ais-sudhainaut.be

Une question ou une demande ?

Contactez - nous !

info@ais-sudhainaut.be
+32 (0) 60 65 00 93



PROPRIÉTAIRE
Vous possédez
un bien à louer ?

Vous voulez être déchargés de la gestion locative de votre immeuble tout en bénéficiant de garanties, L' AIS du Sud Hainaut vous propose :

- La gestion du bien par l'ALS : recherche d'un locataire, rédaction des baux et états des lieux, suivi des obligations ;
- La garantie du paiement des loyers (plus d'imC payés, de vide-locatif et de procédure en justice) ;
- Le suivi de l'entretien du bien par le locataire et remise en état des dégradations autres que l'usure normale ;
- L'exonération du précompte immobilier sur le logement.

POURQUOI PASSER PAR UNE AIS?

Les Garanties et Avantages

- ✓ LA RECHERCHE DE LOCATAIRES
- ✓ LA RÉDACTION DES ÉTATS DES LIEUX
- ✓ LA RÉDACTION DES BAUX
- ✓ LA GESTION DE LA GARANTIE LOCATIVE
- ✓ LE PAIEMENT RÉGULIER DES LOYERS
- ✓ LE PAIEMENT DU LOYER DURANT LES VIDES LOCATIFS
- ✓ L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE
- ✓ LA REMISE EN ÉTAT ENTRE CHAQUE LOCATION
- ✓ LA PROCÉDURE EN JUSTICE
- ✓ LA GESTION LOCATIVE

- ✓ LA RECHERCHE DE LOCATAIRES
- ✓ LA RÉDACTION DES ÉTATS DES LIEUX
- ✓ LA RÉDACTION DES BAUX
- ✓ LA GESTION DE LA GARANTIE LOCATIVE
- ✓ LE PAIEMENT RÉGULIER DES LOYERS
- ✓ LE PAIEMENT DU LOYER DURANT LES VIDES LOCATIFS
- ✓ L'ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE
- ✓ LA REMISE EN ÉTAT ENTRE CHAQUE LOCATION
- ✓ LA PROCÉDURE EN JUSTICE
- ✓ LA GESTION LOCATIVE

LOCATAIRE
Vous recherchez
un logement ?

Qui peut s'inscrire à l'AIS?

DEUX CONDITIONS DOIVENT ÊTRE REMPLIES :

- 01** Ne pas être plein propriétaire ou usufructier sauf s'il s'agit d'un logement non améliorable ou inhabitable, si le logement est confié en gestion à un opérateur immobilier, dans des cas spécifiques déterminés par le Gouvernement
- 02** Ne pas dépasser un certain plafond de revenus, à savoir :
- pour les ménages de la Catégorie 1 (précaires)
 - pour les ménages de la Catégorie 2 (modestes)

EN PASSANT PAR L'AIS
vous louez un logement :

- ✓ qui répond aux normes de sécurité et salubrité
- ✓ qui se fond aisément dans l'habitat traditionnel
- ✓ qui répond au mieux à vos critères et impératifs

VOUS PAYEZ UN LOYER MODÉRÉ, INTERMÉDIAIRE ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET LES LOGEMENTS SOCIAUX.

CONTACTEZ-NOUS

INSCRIPTION

Comment s'inscrire à l'AIS?

L'inscription s'effectue donc via le formulaire d'inscription ou venir au bureau en prenant rdv au 060/65.00.93 ou ais.sudhainaut@gmail.com.

L'inscription s'effectue donc via le formulaire d'inscription ou venir au bureau en prenant rdv au 060/65.00.93 ou aissudhainaut@gmail.com.

Lors de votre inscription, des documents vous seront demandés. Il est important de les prendre avec vous si vous prenez rendez-vous dans nos bureaux.

Adresse des bureaux :

Rue de la Verrerie 2C 6470 Rance

Documents nécessaires

- ✓ CARTE(S) D'IDENTITÉ
- ✓ ANNEXE À LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE
- ✓ ATTESTATION(S) ACTUELLE(S) DE REVENUS
- ✓ COMPOSITION DE MÉNAGE ACTUELLE
- ✓ DERNIER AVERTISSEMENT EXTRAIT DE RÔLE
- ✓ ATTESTATION ACTUELLE D'ALLOCATION FAMILIALE
- ✓ COPIE DU JUGEMENT CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS
- ✓ CERTIFICAT MÉDICAL D'UN GYNÉCOLOGUE
- ✓ ATTESTATION PLAN HABITAT PERMANENT
- ✓ ATTESTATION DE DOMICILIATION DANS UN CAMPING, DOMAINE, PARC, ... ;
- ✓ ATTESTATION DE NON-PROPRIÉTÉ
- ✓ DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

- ✓ CARTE(S) D'IDENTITÉ
- ✓ ANNEXE À LA CARTE D'IDENTITÉ ÉLECTRONIQUE
- ✓ ATTESTATION(S) ACTUELLE(S) DE REVENUS
- ✓ COMPOSITION DE MÉNAGE ACTUELLE
- ✓ DERNIER AVERTISSEMENT EXTRAIT DE RÔLE
- ✓ ATTESTATION ACTUELLE D'ALLOCATION FAMILIALE
- ✓ COPIE DU JUGEMENT CONCERNANT LA GARDE DES ENFANTS
- ✓ CERTIFICAT MÉDICAL D'UN GYNÉCOLOGUE
- ✓ ATTESTATION PLAN HABITAT PERMANENT
- ✓ ATTESTATION DE DOMICILIATION DANS UN CAMPING, DOMAINE, PARC,... ;
- ✓ ATTESTATION DE NON-PROPRIÉTÉ
- ✓ DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES



Les formulaires de demande de logement peuvent être obtenus également auprès des différents CPAS repris sur le territoire de l'ALS.

Vous avez également la possibilité de nous envoyer le formulaire d'inscription ainsi que les documents par mail, fax ou courrier.

Notre territoire
Momignies, Chimay, Sivry-rance,
Froidchapelle, Beaumont & Erquelinnes

Momignies, Chimay, Sivry-rance,
Froidchapelle, Beaumont & Erquelinnes

SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

DEUX FORMATIONS GRATUITES POUR MIEUX CONDUIRE ET PRÉVENIR LES ACCIDENTS

À Momignies, la **sécurité de nos citoyens est une priorité**, y compris sur la route.

Conscients des enjeux liés à la conduite, notamment avec l'âge ou dans certaines situations à risque, nous avons le plaisir de proposer, en collaboration avec MOBILESEM, **deux formations totalement gratuites** destinées à sensibiliser et à outiller les conducteurs **pour une conduite plus sûre et plus sereine**.

Formation de remise à niveau du permis théorique pour les aînés – Mercredi 18 septembre 2025



Cette session s'adresse à nos aînés qui souhaitent **actualiser leurs connaissances du code de la route** dans un cadre convivial et rassurant.

Au programme :

- Rappel des règles essentielles du code,
- Exercices,
- Atelier de réflexion sur les effets de l'âge sur la conduite : temps de réaction, vision, concentration, etc.

Parce qu'il est important de **garder sa mobilité tout en restant conscient de ses capacités**, cette formation se veut à la fois **pratique, préventive et bienveillante**.

Formation en accidentologie – Mardi 7 octobre 2025



Cette seconde session vise à **prévenir les accidents** et à **mieux réagir en cas de situation critique**.

Elle abordera :

- La conduite préventive et proactive,
- La gestion des situations à risques,
- Les bons réflexes en cas d'accident,
- La rédaction du constat amiable.

L'objectif est clair : **augmenter la sécurité sur nos routes** grâce à une meilleure anticipation, une prise de conscience des dangers, et des outils concrets pour réagir efficacement.

 **Les deux formations sont totalement gratuites, mais les places sont limitées.**

 Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez la commune ou directement **Léna Gilain, échevine de la mobilité**.

Ensemble, **préservons notre qualité de vie et notre sécurité**, même sur la route. Parce que bien conduire, c'est aussi prendre soin de soi et des autres.



mobilesem

Des difficultés pour vous déplacer ?

Contactez-nous au
071 11 44 44

Une solution de mobilité,
adaptée à vos besoins sur
Charleroi-Métropole !

- Service de **transport à la demande**
- Pour tous **déplacements non-urgents**
- **Accompagnement personnalisé**



Avec le soutien des
communes adhérentes



Numéro valable partout en Wallonie : 0800 54 621

MIEUX VIVRE LA RURALITÉ,

C'EST AUSSI BOUGER AUTREMENT

À Momignies, comme dans beaucoup de villages, se déplacer sans voiture, c'est souvent compliqué : faire ses courses, accompagner les enfants, aller chez le médecin ou voir ses proches... pas simple sans être dépendant de quelqu'un ou d'un deuxième véhicule. Mais ça bouge !

D'ici fin 2025, une station d'autopartage et des box à vélos seront installés à Seloignes, près du RAVeL et d'un arrêt de bus. Et dès le printemps 2026, un véritable hub de mobilité verra le jour à Momignies, avec un nouvel arrêt de bus, un abri sécurisé pour vélos (avec possibilité de recharge), de la location de vélos électriques, une voiture partagée et une borne de recharge.

L'idée ? Proposer des alternatives concrètes à la voiture individuelle, rassembler plusieurs options de transport au même endroit et s'adapter à notre réalité rurale.

Mais pour que ça fonctionne, il faudra que ces outils soient utilisés. C'est pour ça que la commune s'engage pleinement à les faire vivre, notamment via le projet européen **CROSS4MOBILITY**.

On montre aussi l'exemple : un abri vélo sera inauguré à la commune en septembre pour encourager les agents à venir bosser autrement. Et quand la voiture partagée n'est pas utilisée par les citoyens, elle servira aussi pour les trajets professionnels du personnel.

Et pour les personnes qui auraient des appréhensions à utiliser les vélos et voitures partagées car il faut passer par des applications pour les réserver, sachez que des ateliers de test et de formations seront prévus. Les dates vous seront communiquées prochainement.

Bien sûr, tout ça ne résoudra pas à lui seul tous les défis de mobilité à Momignies. Mais il s'agit d'un pas important vers une mobilité plus souple, plus locale, plus durable. Ces projets sont aussi là pour tester, ajuster, et construire ensemble des solutions qui nous ressemblent.

Et tout ça, c'est rendu possible grâce au soutien de l'Europe (60%), de la Wallonie (30%) et de la commune (10%) via le programme Interreg **CROSS4MOBILITY**, qui développe des solutions de mobilité de part et d'autre de la frontière franco-belge.

Les projets de Momignies sont une action parmi d'autres du projet **CROSS4MOBILITY**. Apprenez-en plus sur toutes les actions portées par le projet sur www.cross4mobility.eu !

On ne manquera pas de vous tenir informés de la suite de ce beau projet.



Léna GILAIN,

Votre échevine de la mobilité.



Consultation pour enfants

Grand'Place 31bis
6590 Momignies



Consultations médico-préventives de 0 à 3 ans tous les jeudis

de 13h00 à 15h00, sur rendez-vous par les Docteurs Béatrice CROWET et Harmonie VANDERHEYDEN

Pesée sans rendez-vous de 12h30 à 13h30

Activités collectives (massages, psychomotricité, lecture) : aux dates indiquées au local

Dépistages visuels à partir de 2 ans, sur rendez-vous, organisés 2 fois par an.

Consultation médico-préventives de 3 à 6 ans le 2^e mercredi du mois sur rendez-vous

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : France DOGNE au 0499/99.78.77 (pour renseignements ou prise de rendez-vous)

Présidente du comité : Betty BALLE au 060/51.23.46

Consultation périodique de Seloignes le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 15h00 par la Docteur Odile MAGOTTEAUX, salle communale

Partenaire Enfants-Parents (PEP) responsable : Françoise GILLAIN au 0499/57.29.44

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES GRATUITS TAXE 2025

Vous avez reçu, en juillet 2025 la taxe sur les déchets ménagers de l'exercice 2025. Les sacs gratuits seront distribués du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025. **Au-delà de cette date, plus aucun sac ne sera distribué.** Pour bénéficier de ces sacs, vous devrez impérativement être en ordre de paiement de toutes les taxes sur les déchets ménagers.



PROPRETÉ PUBLIQUE ET GESTION DES DÉCHETS



Chères citoyennes, chers citoyens,

La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Afin de préserver un cadre de vie sain, agréable et respectueux de l'environnement, il est essentiel que chacun adopte les bons gestes en matière de gestion des déchets.

Nous vous rappelons que le tri sélectif est obligatoire et doit être réalisé selon les consignes établies par l'intercommunale **Ipalle**. Vous trouverez toutes les informations utiles sur les types de déchets et les modalités de tri sur leur site internet (www.ipalle.be) ou auprès de l'administration communale :

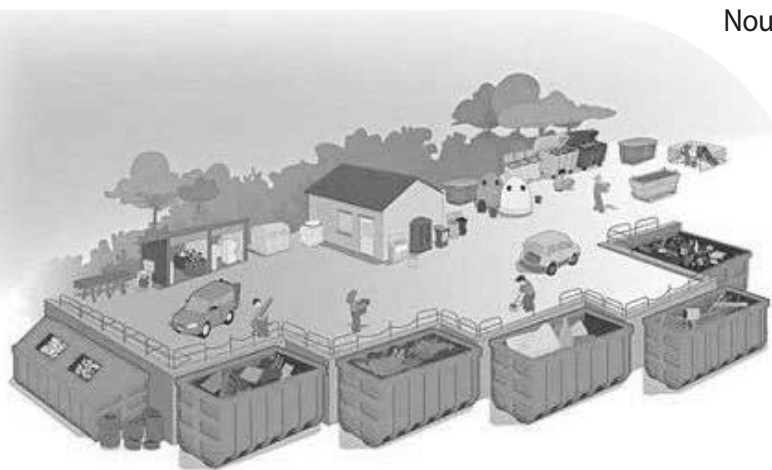
☎ 060/51 04 15

✉ emmanuel.servais@momignies.be

UNE ACTION QUOTIDIENNE
POUR L'ENVIRONNEMENT !



ipalle



Nous disposons de divers moyens pour recycler nos déchets :

- L'intercommunale Ipalle organise des **collectes sélectives de vos déchets en porte-à-porte** : les **sacs jaunes** (déchets ménagers résiduels) une fois par semaine, les **sacs bleus PMC** une fois tous les 15 jours et les **papiers/cartons** une fois par mois. Vous avez reçu le calendrier de ces collectes par la poste.
- Le **Recyparc de Momignies** (☎ 060/51.17.38) est à votre disposition pour y déposer vos PMC, papiers, cartons, verre... (voir liste complète sur le site www.ipalle.be) et ce, **la plupart du temps gratuitement**. Nous vous encourageons vivement à en faire usage.
- Des **bulles à verre** blanc et coloré sont disponibles dans chaque village de l'entité. Nous insistons sur le respect des abords de ces bulles.

- Pour les déchets verts et organiques, le **compostage à domicile** est conseillé quand il est possible.

Par ailleurs, selon l'arrêté approuvé par le conseil communal du 1^{er} juillet 2013, « toutes les personnes qui en raison de leur âge (70 ans ou plus) ou d'un handicap physique ou mental connaissent des problèmes de mobilité, et qui **ne disposent d'aucun moyen de déplacement ni d'aide extérieure**, peuvent bénéficier d'un service communal de collecte à domicile pour les déchets destinés au Recyparc ». Pour en faire la demande, veuillez contacter l'administration communale : ☎ 060/51 11 11 - ✉ commune@momignies.be.

Votre demande sera examinée par le collège communal et transmise au service technique en cas d'approbation.

En amont, nous pouvons aussi nous efforcer de **produire le moins de déchets possible** même si on sait que le zéro déchet n'est pas à prendre au pied de la lettre. Evitons le suremballage, achetons en vrac quand c'est possible, réutilisons nos sacs pour faire les courses, évitons les plastiques à usage unique... Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.



DÉPÔT SAUVAGE



SANCTIONS

Enfin, nous vous rappelons que tout dépôt sauvage de déchets ou manquement aux règles en matière de propreté publique est passible de **sanctions administratives et d'amendes**, telles que prévues dans le Règlement de police de la zone BOTHA.

Nous avons la chance de vivre dans un **environnement protégé** et de pouvoir compter sur une **équipe d'ouvriers communaux consciencieux** qui s'efforcent de maintenir notre cadre de vie agréable et accueillant.
Respectons leur travail !

Nous comptons sur votre collaboration pour faire de Momignies une commune propre et respectueuse de son environnement où il fait bon vivre.



Frédéric SALENGROS,
Échevin de l'environnement.



Des tas de livres à emprunter !

UNE SECTION JEUNESSE PLEINE DE TRÉSORS



**LA BIBLIOTHÈQUE
EST OUVERTE
LE MERCREDI DE 14 À 16H
ET LE JEUDI DE 17 À 19H
LE MERCREDI MATIN ET JEUDI
POUR LES ÉCOLES SUR RDV**

Suivez-vous sur Facebook !



**Il y en a pour
tous les
goûts !**

**MARTINE SOBRY
GRAND-PLACE 3
6590 MOMIGNIES
BIBLIOTHEQUE@MOMIGNIES.BE
060/51.49.40**



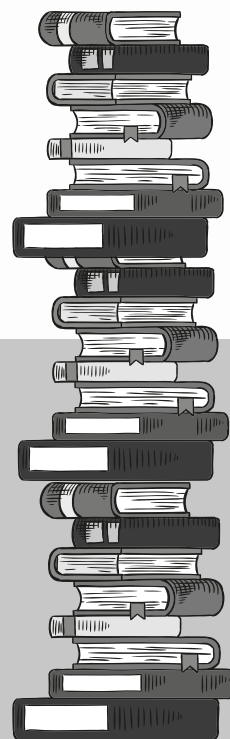


Des tas de livres à emprunter !

UNE SECTION ADULTES REPLIE DE PÉPITES



DES NOUVEAUTÉS TOUTE L'ANÉE !



Suivez-vous sur Facebook !



Inscription et prêts gratuits

MARTINE SOBRY
GRAND-PLACE 3
6590 MOMIGNIES
BIBLIOTHEQUE@MOMIGNIES.BE
060/51.49.40

QUELS SONT LES BESOINS DE L'ANIMAL ?

Tout dépend de l'animal que vous souhaitez adopter. **Chaque animal (mais aussi chaque espèce, race ou variété) a ses spécificités.**

Par exemple :

- Les chiens ont besoin d'espace pour se dépenser et de promenades régulières ;
- Les chevaux et autres équidés ont besoin de vivre avec leurs semblables ;
- Les poissons ont besoin d'un aquarium ou d'un bassin adapté, non sphérique et suffisamment grand ;
- Certaines espèces de reptiles sont autorisées alors que d'autres sont interdites. Chaque espèce nécessite un terrarium adapté à ses caractéristiques et ses besoins spécifiques ;
- Etc.

Chaque animal doit pouvoir bénéficier de soins, d'un espace et de nourriture qui répondent à ses besoins, et bien sûr, d'un environnement qui lui permet d'être dans un état d'esprit positif.

Renseignez-vous auprès d'un spécialiste qui pourra vous donner les spécificités de chaque animal.

UN ANIMAL EST UN ÊTRE VIVANT DOUÉ DE SENSIBILITÉ.

Toute négligence ou mauvais traitement avéré peut entraîner des mesures de protection pour l'animal et/ou des sanctions à l'encontre de son propriétaire, allant de l'amende à la peine de prison.

Toutes les informations, et bien d'autres, sur :

<http://bienetreanimal.wallonie.be/>



Depuis ce 1^{er} juillet, un permis disponible auprès de votre Commune est nécessaire pour adopter un animal de compagnie



Avec la participation du
Conseil wallon du Bien-être animal

VOUS SOUHAITEZ ACCUEILLIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE ?



POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS !



QUELLES QUESTIONS DEVEZ-VOUS VOUS POSER ?

Accueillir un animal de compagnie est loin d'être une décision à prendre à la légère.

Il faut avant tout se poser une série de questions afin de s'assurer que le bien-être physique et mental de l'animal sera respecté.

Chaque animal possède des caractéristiques ainsi que des besoins propres.

- Pourquoi désirez-vous avoir un animal de compagnie ?
- Quelle espèce choisir ?
- Quels sont les besoins de l'animal ?
- Mon environnement est-il adapté à l'animal que j'envisage ?
- Ai-je suffisamment de temps à lui consacrer ?
- Ai-je les moyens financiers de subvenir à ses besoins ?
- Suis-je prêt à m'engager sur le long terme ?
- Etc.

Retrouvez les réponses à ces questions (et bien d'autres) sur :

<http://bienetreanimal.wallonie.be/>

Rubrique : Animaux de compagnie - Questions à se poser.



QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES FAÇONS D'ACQUÉRIR UN ANIMAL ?

L'idéal est de passer par un établissement agréé : refuge, élevage ou établissement commercial.

Des milliers d'animaux dans des refuges en Wallonie sont à la recherche d'un foyer !

À la recherche d'un établissement agréé ? Consultez notre site :

<http://bienetreanimal.wallonie.be/home/documentation.html>

Rubrique « liste des agréés en Wallonie »



A QUOI D'AUTRE FAUT-IL ÊTRE ATTENTIF ?

- Attention à certaines annonces frauduleuses sur internet
- N'acquérez jamais un animal sur un coup de tête
- Attention aux « effets de mode » et aux dérives génétiques dans le « look » des animaux
- Si vous passez par un élevage, visitez-le pour vous rendre compte de l'environnement, rencontrer l'animal et ses parents,...
- Etc.



BIEN-ÊTRE ANIMAL

UN PLAN DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS



Est-ce obligatoire de stériliser son chat ? Oui, c'est désormais obligatoire partout en Wallonie. L'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la stérilisation des chats domestiques du 15 décembre 2016 est entré en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2017.

En seulement cinq ans, un couple de chats non stérilisés peut entraîner la naissance de 6000 chats.



STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La Commune a mis en place une campagne de stérilisation des chats errants dans toute l'entité et depuis octobre 2024, 70 attestations de chats errants ont été délivrées par le service du bien-être animal. Une cinquantaine de chats ont déjà pu être stérilisés soit 40 femelles : 20 ovario-hystérectomies, ce sont des femelles qui avaient des petits et 20 ovariectomies et 20 mâles castrés. Nous remercions déjà toutes les personnes qui se sont impliquées pour ces stérilisations.

Vous avez déjà certainement croisé un chat errant sur le territoire communal.

Un chat errant est un chat vivant et nourri exclusivement à l'extérieur d'une habitation. Il ne peut pas être apprivoisé, il est donc difficile de le capturer et un piégeage doit être effectué. Ce chat, qui reste maître de ses déplacements et de sa reproduction, mais n'a pas ou plus de propriétaire, peuple notamment les parcs, jardins et terrains vagues.

Des problèmes ponctuels sont engendrés par des populations de chats errants, tant en matière de santé que d'hygiène publique ou de bien-être animal. Une régulation de ces populations peut être assurée par des opérations de captures suivies d'une stérilisation/castration par un vétérinaire.

Nous avons besoin de vous !

COMMENT PROCÉDER ?

Sitôt remarquée la présence d'un chat errant, contactez la responsable du bien-être animal de la Commune par téléphone au 060/51.04.26 ou par mail sylvie.slos@momignies.be afin de fixer un rendez-vous.

Lors de ce rendez-vous, les formalités de capture des chats et de stérilisation vous seront expliquées.

Le chat errant sera capturé par le citoyen, au besoin à l'aide d'une cage prêtée sous caution par la Commune, et conduit au cabinet vétérinaire partenaire en vue de l'opérer ou, si son état de santé le justifie, de l'euthanasier.

En cas de stérilisation, le citoyen s'engage à ramener le chat opéré sur le territoire de capture après la durée de convalescence précisée par le vétérinaire.

Une rubrique Bien-être animal se trouve sur le site de la Commune : Momignies.be

Vous pouvez aussi vous rendre sur le site de la Région wallonne qui peut vous donner plein de conseil : bienetreanimal.wallonie.be



Corine HANSEZ,
Echevine du Bien-être animal.



Creaves

CENTRES DE REVALIDATION DES ESPÈCES ANIMALES VIVANT À L'ÉTAT SAUVAGE EN WALLONIE

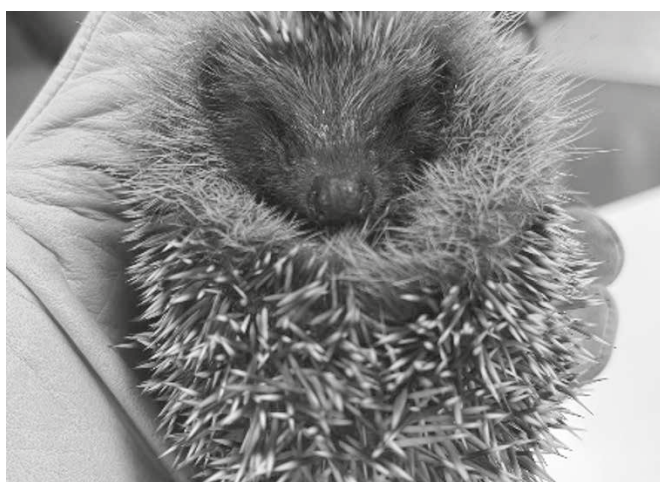
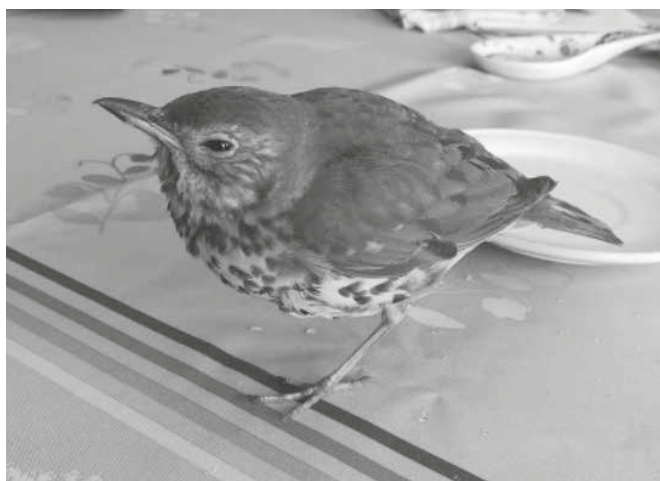
Un oiseau blessé ? Un hérisson en difficulté ? ou tout animal sauvage ayant besoin de soins ? Ne cherchez plus voici la solution :

Les CREAVES agréés par la Région Wallonne accueillent, soignent et relâchent les animaux sauvages en difficulté.

Il y a un CREAVERS à Virelles, Rue du Lac, 42
Horaires : de 9h à 17h (16h d'octobre à fin mars)
Tel : 0476 94 22 25

Pour soutenir le centre, vous pouvez faire un don à BE60 2607 5287 5370, en indiquant « NOM + Prénom + Numéro national » en communication. Les dons à partir de 40€ par an sont déductibles fiscalement.

Chaque geste compte et aide à faire une réelle différence pour les animaux.

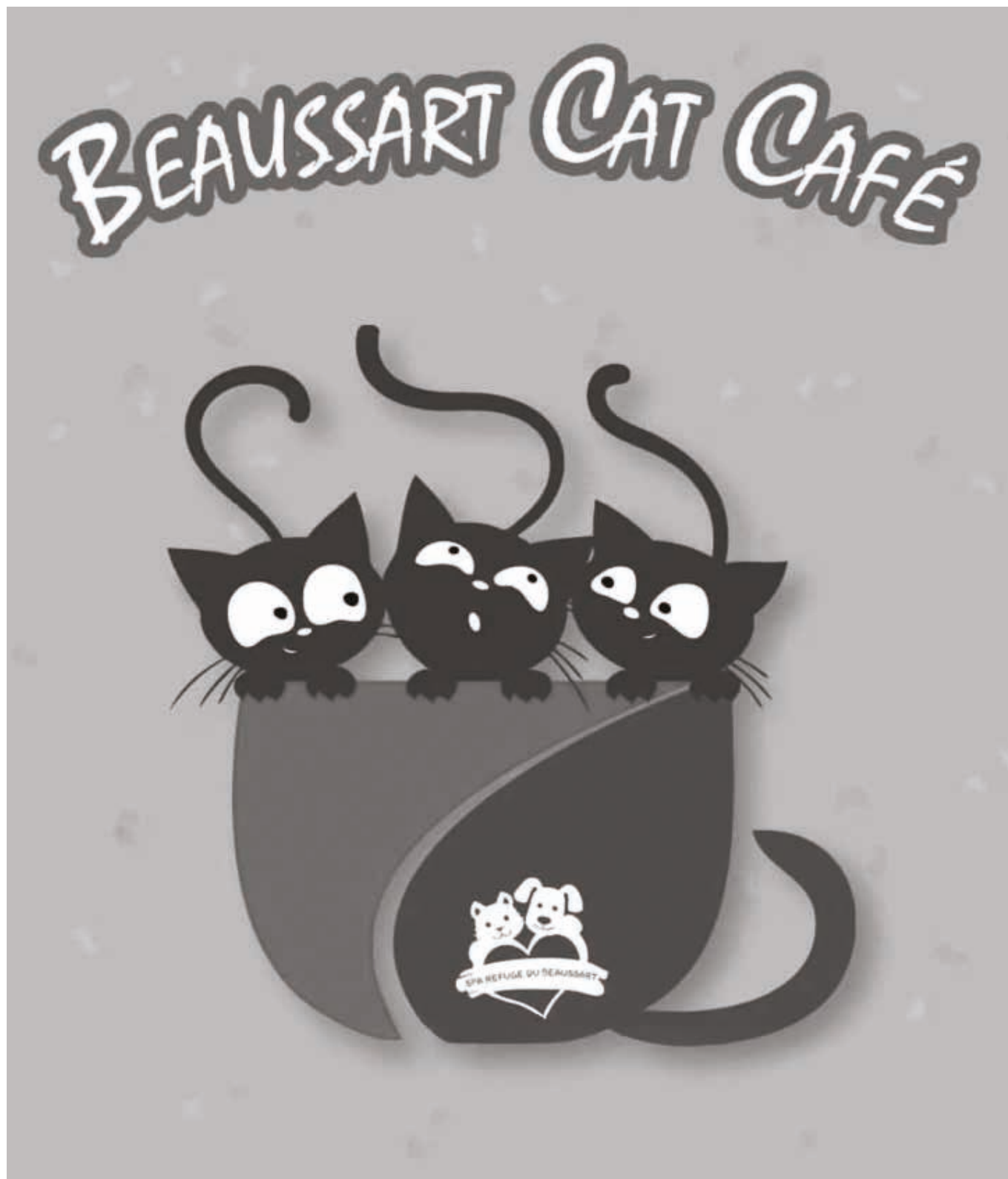


REFUGE DE BEAUSSART ASBL

Chemin de Senzeille, ½ – 5660 BOUSSU-EN-FAGNE

060/31.32.22 – 0472/30.71.79

Le Beaussart Cat café est ouvert le deuxième samedi du mois de 13h à 17h





Les 24 mares de l'Arboretum

La menace des poissons rouges

Le réseau bleu des 24 mares de l'Arboretum, aménagé en 2022, est actuellement sous surveillance suite à l'introduction d'espèces exotiques, en l'occurrence des poissons rouges. Plusieurs mares sont concernées, et cet acte apparemment anodin est en réalité très dommageable : il compromet les efforts que nous déployons pour préserver l'herpétofaune, notamment le triton crêté.

Il est en effet établi que les poissons rouges se nourrissent des larves et œufs de grenouilles, crapauds et des quatre espèces de tritons que nous accueillons. Leur élimination s'avère difficile, car ces poissons peuvent survivre dans des mares envasées et même résister à une mise à sec. Les moyens nécessaires à leur éradication sont donc conséquents.

Nous avons également observé des parents emmenant leurs enfants « pêcher » dans les mares à l'aide de seaux, filets et autres équipements de pêche à la crevette, sans tenir compte du caractère protégé de ces espaces. Une telle méconnaissance des milieux naturels met en péril notre programme de sauvegarde.

En Belgique, le déversement d'espèces exotiques envahissantes dans une réserve naturelle constitue une infraction environnementale grave.

Nous demandons donc instamment à chacun de :

- Ne **pas** déverser le contenu de vos aquariums dans les mares, ni introduire d'espèces exotiques ;
- Ne **pas** pêcher ni altérer la végétation sur ou autour des berges.

Les agents du DNF feront preuve d'une intransigeance totale. Merci de respecter ces aménagements, qui contribuent en outre à l'amélioration de notre cadre de vie.

Nous avons également dû faire face à plusieurs actes de vandalisme envers le mobilier urbain et les barrières en bois. Les jeunes auteurs de ces méfaits auraient été identifiés. Là aussi, nous resterons vigilants et poursuivrons tout acte de destruction constaté.

Pour terminer sur une note plus joyeuse : les résultats de l'inventaire des espèces présentes dans nos mares sont actuellement en cours d'analyse et feront bientôt l'objet d'une publication. Nous pouvons déjà annoncer que le réseau momignien constitue le plus grand vivier de l'ESEM pour le triton crêté.

Faisons en sorte qu'il le demeure.





LA TOUR DU CIEL

Un nouveau point de vue... sur la nature et sur notre village.

📍 **Le long du RAVeL, au cœur de la forêt communale, dans le bois des Hayettes (ancienne friche industrielle du quai de chargement)**

🌳 **Le projet est porté par le Parc National et ses partenaires et subside à 80% par le plan de relance de la Wallonie et l'Union européenne.**

🚶🚲🐾 **Accessible à pied, à vélo, à cheval, et pour tous les publics**

Un belvédère unique pour admirer...

- La canopée, les vergers et les mares
- Le ciel étoilé et les paysages forestiers
- Les richesses naturelles de notre territoire

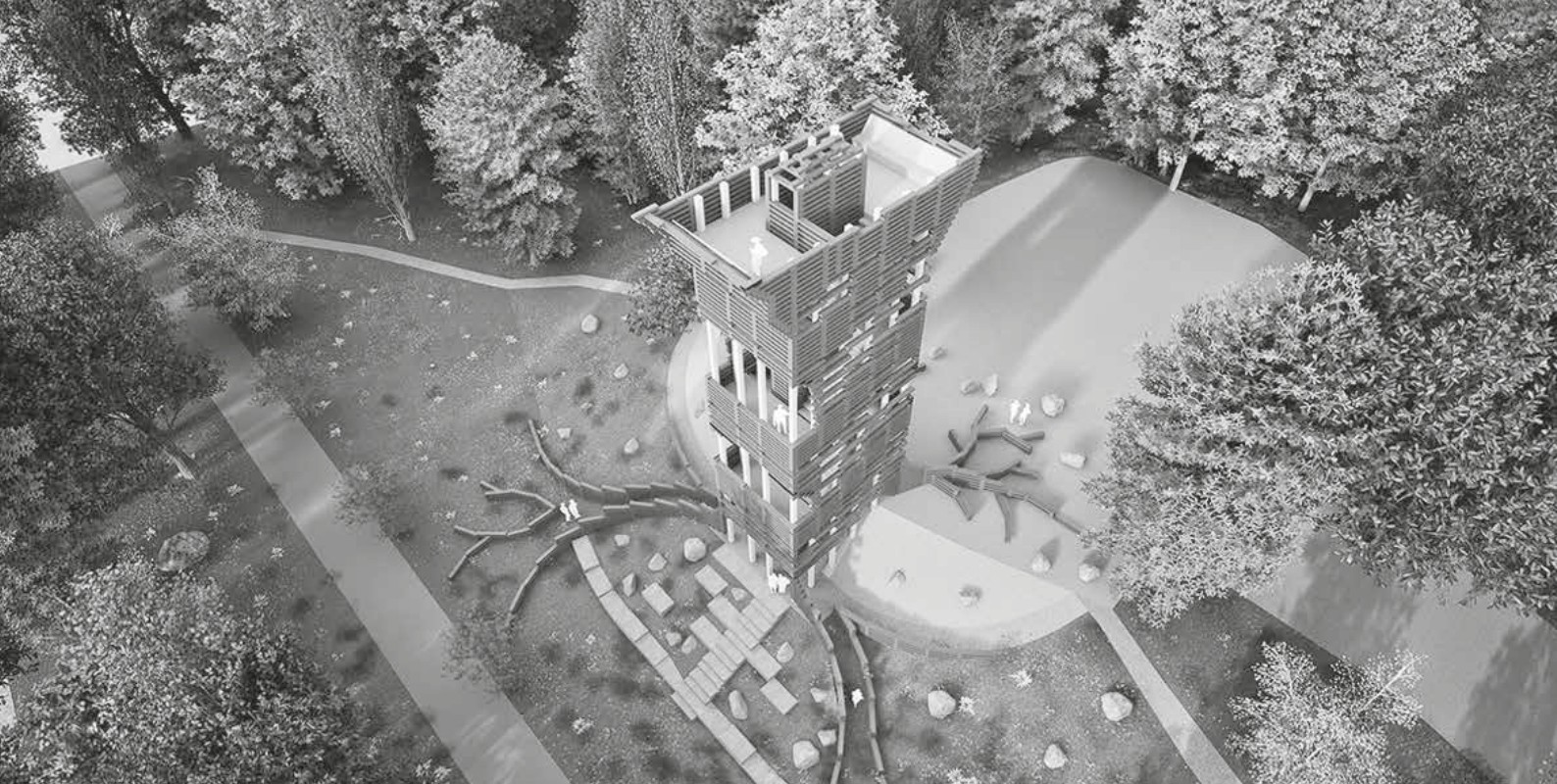
Un lieu vivant, un lieu d'accueil

- Départ de balades et de circuits thématiques
- Animations astronomiques (de jour et de nuit)
- Marché vert, fêtes de l'arboretum, animations nocturnes
- Accueil des écoles pour des activités de sensibilisation à la nature

Ensemble, donnons de la



**Financé par
l'Union européenne**



Une architecture pensée pour s'intégrer à la forêt

Construite en bois local, inspirée des formes naturelles et du jeu pour enfants Kapla, la tour se fond dans le paysage tout en affirmant une identité forte.

Pourquoi une tour d'observation ?

- ☞ Parce qu'elle valorise notre forêt, nos sentiers, nos richesses naturelles
- ☞ Parce qu'elle crée du lien entre les habitants, les visiteurs, les écoles
- ☞ Parce qu'elle attire les promeneurs, prolonge leur séjour et dynamise l'économie locale
- ☞ Parce qu'elle offre une fenêtre sur la biodiversité, tout en respectant les milieux naturels
- ☞ Parce qu'elle constitue un investissement raisonnable largement subsidié.

Un projet pour tous, un atout pour demain

Cette Tour, c'est un outil formidable pour :

- Promouvoir notre village comme porte d'entrée du Parc National
- Mettre en lumière notre patrimoine naturel
- Offrir un objectif de balade aux familles, aux visiteurs, aux randonneurs
- Stimuler l'activité des gîtes, cafés, restaurants et commerces locaux

hauteur à notre Territoire



FESTIVITÉS – AVIS IMPORTANT

Les personnes ou associations qui souhaitent organiser une activité publique (fêtes communales, marche, VTT, jeu de boules, soirée, brocante, ...) doivent transmettre une demande d'autorisation à l'Administration Communale de Momignies auprès de Monsieur Basil LOISEAU 060/51.04.20 – basil.loiseau@momignies.be

Un document de sécurité (disponible sur le site ou à la Commune) doit être complété et transmis à l'Administration communale. Ce document sera envoyé à la zone de police et à la zone de secours, pour avis. Le respect des délais de transmission de ce formulaire à l'administration communale est primordial pour la bonne prise en compte de votre demande. Il est de 90 jours avant la date de l'évènement s'il est de grande ampleur (ou s'il nécessite une réunion de sécurité) ou de 30 jours avant l'évènement s'il est de petite ampleur (sans réunion de sécurité).

Pour les marches et VTT, les organisateurs doivent indiquer les parcours précis sur une carte. Pour le passage dans les bois, une demande doit être également envoyée au S.P.W, Département Nature et Forêts, Cantonnement de Chimay. Pour le passage ou la traversée de routes nationales, une demande doit également être introduite au SPW, Direction des routes, rue Charlemagne, 4 à 6464 Baileux.

Dans la demande d'autorisation, les organisateurs devront préciser si des barrières et une signalisation ou des mesures de sécurité sont nécessaires.

Nous demandons également de nous communiquer tout changement de coordonnées pour vos comités et associations.

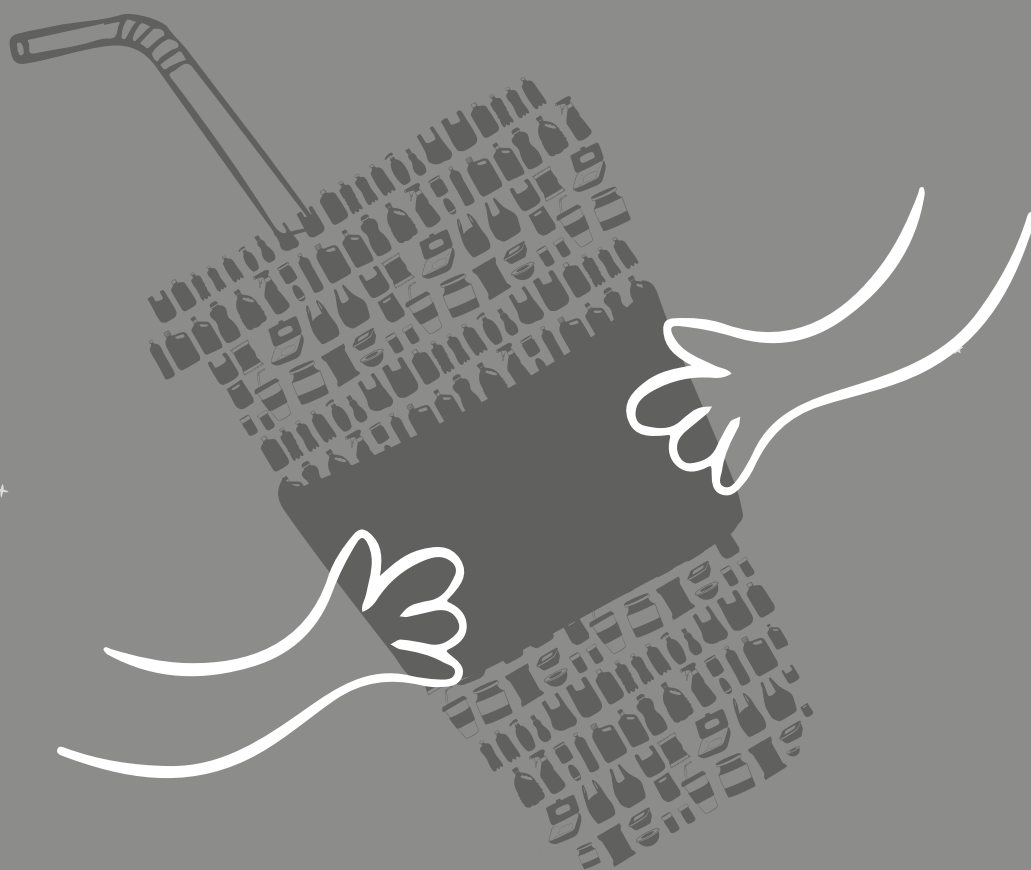
NOUVEAUTÉ : L'affiche de votre événement sera publiée sur le site internet de la Commune. Il est donc important de nous la transmettre en envoyant votre demande.



RAPPEL SUR L'OBLIGATION D'UTILISATION DES GOBELETS EN PLASTIQUE RÉUTILISABLES LORS DES ÉVÉNEMENTS

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} septembre 2023, les organisateurs d'événements culturels, récréatifs, sportifs, folkloriques et de loisirs ont l'obligation d'utiliser des gobelets réutilisables, pour les activités se déroulant tant en extérieur qu'en intérieur, conformément à l'article 26 du décret du 09 mars 2023 relatif aux déchets, à la circularité des matières et à la propreté qui stipule que :

« Dans les lieux et espaces dédiés aux événements culturels, sportifs, récréatifs, folkloriques ou de loisirs, l'utilisation de gobelets en plastique à usage unique pour boissons est interdite dans le cadre de toute relation contractuelle et de toute offre de contracter de quiconque. »





Appel à Candidature

Envie de vous investir dans l'amélioration du cadre de vie et le développement rural de votre commune ? Un **appel à candidature** est lancé à toute personne intéressée à rejoindre la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

En tant que membre de cette Commission, vous serez amené à réfléchir à la réalisation de projets afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens de l'entité de Momignies.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter le site internet dédié au **Programme Communal de Développement Rural** de Momignies : www.pcdr-momignies.info

Intéressé(e) ? Veuillez compléter le coupon ci-dessous et nous le renvoyer avant le 31 août 2025 à l'adresse suivante :

Mme Sterckx Sandra

**Grand place 1
6590 Momignies**

ou via Email:

sandra.sterckx@momignies.be

.....

Nom : Prénom : Village :

Adresse : Adresse mail :

Signature :

.....





Une opposition constructive ET attentive

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En tant que groupe d'opposition, nous tenons à vous assurer de notre vigilance quant à la gestion communale, en particulier sur le plan financier. Notre rôle est de veiller à une **gouvernance rigoureuse, responsable** et soucieuse de l'intérêt collectif, notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics.

À ce titre, nous souhaitons exprimer notre inquiétude face à un niveau de dépenses communales que nous jugeons préoccupant. Cette situation pourrait fragiliser la réalisation d'un projet d'une importance capitale pour notre commune : **la construction de la maison de repos**. Il est de notre devoir de souligner le risque réel de manquer des moyens nécessaires pour mener ce projet à bien.

Cette préoccupation s'inscrit également dans un contexte social incertain. Les exclusions du chômage annoncées pourraient entraîner un recours accru au CPAS, ce qui accentuera la pression sur nos services sociaux, tant sur le plan humain que financier.

Par ailleurs, nous avons constaté avec regret la disparition de certaines formes d'aides discrètes mais précieuses, autrefois apportées aux plus fragiles, en particulier le ramassage des déchets verts et des encombrants chez les personnes âgées et handicapées. Ces gestes, certes simples, incarnaient une **solidarité de proximité** que nous jugeons essentielle. Nous espérons qu'ils pourront, d'une manière ou d'une autre, être réintroduits.

Cela étant, nous souhaitons aussi mettre en lumière des initiatives positives. Nous félicitons la présidente du CPAS pour sa nomination à la présidence de l'AIGT. Son expertise représente un atout dans le pilotage du projet de **maison de repos**.

Nous saluons également le renforcement de l'équipe de la **Maison des Jeunes** par l'engagement de trois nouveaux animateurs. Il est toujours réjouissant de voir la jeunesse bénéficier d'un accompagnement structuré, dynamique et fiable. Elle continue ainsi sur les bons rails.

Nous tenons également à souligner notre déception dans le dossier d'aménagement des **plaines de jeux** : le traitement inadéquat lors de la précédente législature a, non seulement, causé des retards importants mais a également entraîné un doublement du coût initial, ce qui pèse aujourd'hui lourdement sur le budget communal.

Pour conclure, nous réaffirmons notre engagement à suivre les dossiers avec attention, à questionner les choix budgétaires lorsqu'ils nous semblent contestables, et à défendre les priorités essentielles, dans le respect des réalités sociales que nous traversons.

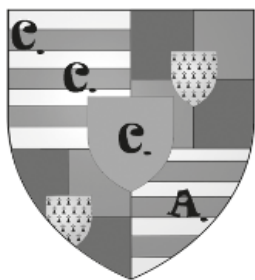
Enfin, nous souhaitons rendre un hommage sincère à notre colistière **Andrée**, récemment disparue. Nos pensées les plus sincères accompagnent son époux Bernard, ses enfants et ses petits-enfants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente rentrée.

Les 4 conseiller.ère.s communaux : Véronique Riez (0496/687128), Maryse Daubercies (0477/960750), Noah Hocquet (0475/910857) et Olivier Recloux (0496/405409).

Les 4 conseiller.ère.s du CPAS : Mélodie Deschryver (0477/950660), Charlie Rodberg (0478/929007), Michel Eloy (0472/521262) et Jean-Pierre Huchon (0473/982609).

Yvan Bachelard, Freddy Piscato, Anouk Deshorme.



CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES ÂÎNÉS

3X20 MOMIGNIES

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voici déjà au milieu de l'année 2025 qui, je l'espère, ne sera pas trop douloureuse pour ceux qui vivent de leur pension de retraite, vu les réformes gouvernementales.

Comme toujours, le CCCA se tient à votre disposition pour recueillir vos avis ou vos desideratas par rapport à votre vie de tous les jours au sein de notre verte commune.

A la rentrée, en collaboration avec l'administration communale et le P.C.S. et sous l'œil attentif de notre échevine, Corine Hansez, nous allons lancer un nouveau projet dénommé V.A.D.A (Ville Amie Des Âînés). Plusieurs membres de notre Conseil vont créer un document permettant aux aînés d'avoir un maximum de renseignements utiles au niveau administratif ou concernant les associations qui peuvent leur fournir une aide. Avec le soutien de l'Observatoire de Santé du Hainaut, nous essaierons également de questionner nos aînés pour détecter d'éventuels problèmes que nous ne connaissons pas.

Du côté des 3x20, nous pouvons mettre en exergue notre repas du 07 juin dernier qui a permis, dans une ambiance musicale, de régaler 93 adultes et 3 enfants. De l'avis de tous ce fut une réelle réussite.

Nous préparons déjà les après-midis récréatives les 2es jeudis des mois de juillet, août et septembre, sachant qu'au mois d'octobre nous prolongerons l'après-midi par notre soirée sandwiches désormais connue et appréciée de tous.

Vous trouverez à la page suivante une photo du Conseil Consultatif des Âînés, votre Conseil, et, ci-dessous, une petite liste des contacts à votre disposition.

Nos meilleurs souhaits pour un été chaleureux !

Christian Aertsens,
Président.

Christian Aertsens – Président – 0495 64 62 55

Claudine Deprez – Secrétaire – 0471 74 56 77

Michel Bourgeois – Trésorier – 0476 99 30 03

CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES ÂÎNÉS

Président : Christian AERTSENS

Secrétaire : Claudine DEPREZ

Trésorier : Michel BOURGEOIS

Membres effectifs : Gilles AUDOOR, Marc BÉCUE, Freddy CISCATO, Nicole KUSTERMANS, Micheline MASAY, Mauricette VERSAEVEL, Brigitte WEYKMANS, Michelle WILLAME.



Le comité du Conseil Consultatif Communal des Âînés

ACTIVITÉS 1^{ER} SEMESTRE 2025 :

- Excursion "3X20" le 06 mai : "Découvrir la Champagne autrement" !
- Repas "3X20" le 07 juin à Beauwelz !
- Rencontres "3X20" à Seloignes tous les 2èmes jeudis du mois !



*Excursion du 06 mai 2025
"Découvrir la Champagne autrement"*



Repas du 07 juin 2025 à Beauwelz



Rencontre mensuelle à Seloignes

Entraide Pause-Café-Saint Vincent de Paul



Pause Café , c' est quoi?

Une aide alimentaire aux personnes en difficultés qui est reconnue par le CPAS (une participation vous sera demandée à hauteur de 2,50 euros par adulte et 0,50 euros par enfant en dessous de 12 ans)

Une donnerie se trouve également dans le local.

Nous vous accueillons pour tout renseignement.

Quand ?:

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin

Où?:

*Rue Nordron,
6590 Momignies
ou par téléphone au 0474 175650 (heure de bureau)*

Venez nous rencontrer ou nous soutenir, lors :

- *De la brocante de Momignies ce 21 juillet*
- *Du concert de la Fanfare La liberté de Forge-Philippe le 13 décembre dans notre église à 17 heures.*

Si vous voulez nous aider, il vous est possible de faire un don à :

SVP BE30000325135411

*Avec attestation fiscale BE02310035933940 Saint Vincent de Paul
Bruxelles.*

Communication: Entraide Pause Café 49 Momignies 6590



CENDRON

SAMEDI 30 AOÛT 2025 Forge-Philippe

13H30 : JEU DE BOULES / 5€ PAR JOUEUR
CHALLENGE EN MÉMOIRE DE NOTRE AMI DIDIER PAUQUET



18H : BOUM DES PTITS FÊTARDS -VS- APÉROS DES GRANDS FÊTARDS

COCKTAILS ET SAXO LIVE



21H : BAL AUX LAMPIONS

ANIMÉ PAR

COVER BAND FALLING TABLE NINE

SUIVI DE CYBERSOUND

PAF : 5€

(3€ POUR LES PARTICIPANTS À L'APÉRO)

Mets ta plus belle tenue rétro;-)

DIMANCHE 31 AOÛT 2025

9H30 : CÉRÉMONIE À MONCEAU-IMBRECHIES

10H45 : CÉRÉMONIE ET MESSE À CENDRON

12H : BAL APÉRITIF EN FANFARE



REPAS : ROTI À LA BROCHE ET CRUDITÉS + CAFÉ ET DESSERT = 18€

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 0497/07.23.73

places limitées



ANIMATION MUSICALE PAR
COVER NEW GÉNÉRATION

Infos sur notre page Facebook :
Fête de la libération de Cendron



Le 2 septembre 1944, les troupes américaines du 60ème Régiment d'Infanterie de la 9ème Division passaient la frontière de bon matin. Après avoir cheminé à travers Forge-Philippe, Seloignes et Monceau-Imbrechies, les hommes durent faire face aux troupes nazies de la 2ème SS Panzer Division qui avaient assiégé le village de Macon quelques jours auparavant. Un combat opposa les forces en présence et se solda par la mort de 12 GI's. Depuis de nombreuses années, le Comité de Cendron, l'Administration communale et l'Association du Devoir de Mémoire s'associent pour commémorer ces événements.

Le samedi 30 août, à partir de 9h, une marche au départ de Cendron/arrivée au Musée 40-44 Lieutenant Cook sera organisée. PAF : 5€ incluant le retour en véhicule. Une plus petite boucle sera proposée aux marcheurs au départ du Musée 40-44 à Monceau-Imbrechies pour 3€. A Cendron, un jeu de boules sera organisé à partir de 13h30. À 18h, boum des petits fêtards et apéro des grands fêtards suivis du bal au lampions animé par Cover Band Falling Table Nine.

Le dimanche 31 août, rendez-vous à 9h30 à Monceau-Imbrechies pour la cérémonie qui se tiendra en mémoire des GI's tués le 2 septembre 1944. Ensuite, rendez-vous à Cendron pour la traditionnelle messe suivie de la cérémonie au monument qui se soldera par le verre de l'amitié en fanfare et le rôti à la broche/crudités (18€) au son de Cover New Generation (réservation des repas auprès de Martine SOBRY (0497 46 23 19)).

Renseignements complémentaires :

Christel DELAHAYE : 0497 81 49 23/Martine SOBRY : 0497/07.23.73



Appel à bénévoles

🎓 Rejoignez nos projets de soutien scolaire !

✨ Rejoindre une équipe dynamique et motivée

💬 Contribuer à développer un projet porteur de sens

🌱 Apporter un soutien concret à la jeunesse pour développer leur projet de vie

📍 École des Devoirs - Baileux

🕒 Lundi et/ou jeudi de 15h30 à 17h30

👧👦 Élèves du primaire

📍 Cité BelleVue à Baileux

🤝 Accompagner les devoirs, valoriser les compétences, dans un cadre familial et bienveillant.

📍 GPIG - Rance

Réseau de soutien scolaire secondaire

🎯 Séances de remédiation ciblées

Nous recherchons spécifiquement pour les maths et les sciences

👤 Individuel ou petits groupes

🌐 Élèves domiciliés ou scolarisés dans la Botte du Hainaut

L'AMO Oxyjeune recherche des personnes ayant des compétences spécifiques dans l'apprentissage de différentes matières pour ses 2 projets de soutien scolaire



📞 Intéressé(e) ou envie de plus d'infos?

Contactez Simon Puissant – Coordinateur pédagogique

☎ 060 41 22 53



Oxyjeune

Ecoute, prévention, information, conciliation,
accompagnement éducatif et social,
orientation, activités en groupe

- Actions en milieu ouvert
- Pour tous les jeunes de 0 à 22 ans domiciliés ou scolarisés dans la Botte du Hainaut (Beaumont, Sivry-Rance, Froidchapelle, Chimay et Momignies)
- Notre intervention est gratuite et s'effectue à la demande
- Elle est confidentielle et peut prendre différentes formes

Oxyjeune

Grand'Rue, 116 à Rance

060 41 22 53

contact@oxyjeune.be

OxyjeuneAMOasbl

amooxyjeune

Service agréé par :

Fédération
Wallonie-Bruxelles

Découvrez tous nos projets sur notre site www.oxyjeune.be



fondamentale de Momignies

**BEAUWELZ
MACON
MACQUENOISE
MONCEAU-IMBRECHIES**

*Bienveillance
Estime de soi
Empathie
Respect
Coopération*

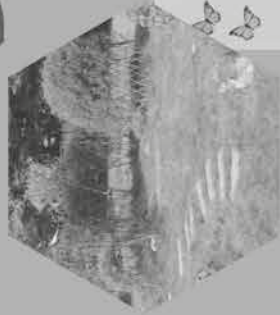
Permanences inscription :

- Pendant la période scolaire
- du 7 au 11 juillet
de 9h00 à 15h00
ou sur rendez-vous.
- du 18 au 22 août
de 9h00 à 15h00
ou sur rendez-vous.

CONTACTEZ-NOUS : Siège principal : Place Yvon Paul 17
6591 Macon
0472 17 42 39

celine.polome @ecolemomignies.be • secretariat@ecolemomignies.be

Beauwelz



Bienveillance
Respect
Coopération
Entraide
Tolérance

Les enfants sont comme les papillons
Certains peuvent voler plus haut que d'autres
Mais chacun vole du mieux qu'il peut et à son rythme
Nous ne pouvons pas les comparer les uns aux autres ?



Ils sont tous différents et précieux
Et ils sont tous magnifiques.

- Classe de mer
- Classe de cirque
- Ecole du dehors
- Jardinage
- Continuité pédagogique



Macon



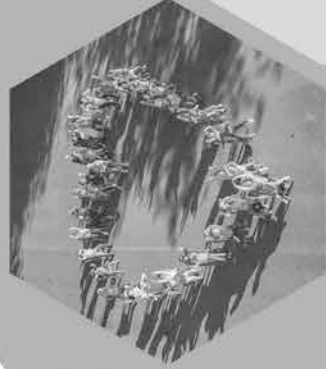
Une Equipe qui vise l'Entraide en travaillant Ensemble !

Prônant l'Ecoute et l'Empathie envers tous les



nfants.

Macquenoise



- Voyage
- Ecole du dehors
- Ateliers collaboratifs
- Festivités
- Projet musique, art, bien-être, ...



Respect
Collaboration
Autonomie



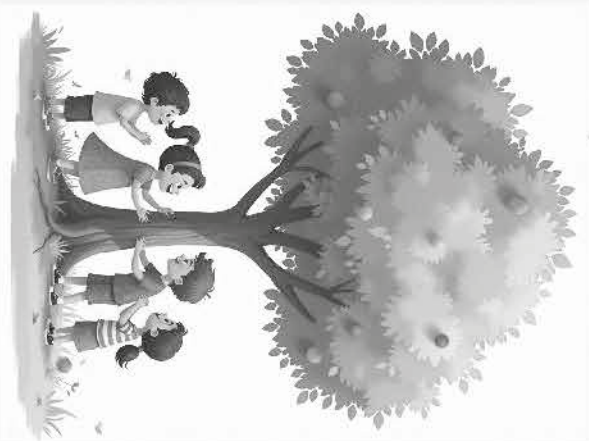
- Esprit familial
- Ouverture à la culture
- Cours interactifs
- Classe de forêt
- Environnement verdoyant et sécurisé



Monceau-Imbrechies



Un enfant, une chance.



Ecole Libre de la Croix de Momignies

Enseignement maternel et primaire



060 51 14 27



0471 67 97 13



Grand Place, 30

6590 MOMIGNIES



direction@momicroix.be



Ecole de la Croix

Accueil extrascolaire et parascolaire de
7H00 jusque 17H30 .



Direction : Mr Parmentier



FETE DU VILLAGE

FORGE-PHILIPPE

JEUDI 14 AOÛT

Place de l'Eglise

20h

CONCERT

de la Fanfare La Liberté

21h

SOIRÉE AUX LAMPIONS

avec DJ Lady

PETITE RESTAURATION

Fin des festivités à minuit



VENDREDI 15 AOÛT

Salle de Forge-Philippe

12h APERITIF

13h Dîner CAMPAGNARD

PAF : 20€/adulte • 12€/enfant de 8 à 12 ans • -8 ans gratuit
Réservations chez Marc 0476/460626 et Marianne 0485/481639

14h30 JEU DE BOULES

16h ANIMATION MUSICALE

AVEC "NOT 2 LOUD"

18h DJ LADY

Fin des festivités à minuit



Organisation : Les Forgerons de la Wartoise

en collaboration avec la Fanfare et les jeunes de Forge-Philippe

STAGE ACCORDÉON



DIATONIQUE tous niveaux

MARINETTE BONNERT
PIERRE CHALLE



Ven 17/10 (20h) à Dim 19/10 (16h)

à MOMIGNIES (15' de Chimay)

190 €

(5 repas inclus)

+ LOGEMENT : 60€

Inscription : 0473 32 42 12
ou seldelaterre@ecomail.be



LES AVENTURES DE CARABISTOUILLE



VOUS PROPOSE... DES ACTIVITES NATURES!

- BALADES GUIDÉES ET ANIMÉES EN FAMILLE OU ENTRE AMIS
- ANIMATION , BRICOLAGES NATURE, VANNERIE SAUVAGE ET CONTES LORS DE VOS FESTIVITÉS
- STAGE NATURE POUR VOS ENFANTS
- ECOLE DU DEHORS
- ANNIVERSAIRE NATURE SUR DIFFÉRENTS THEMES
-

Au programme;
Les plantes aux pouvoirs magiques, jeux coopératifs, cuisines sauvages, chasses aux trésors, bricolages nature, vanneries sauvage, apprendre en s'amusant, méditation forestière, harmonisation du lien parent-enfant, le monde imaginaire, émerveillement, rire et amusement

ANIMATION; LA
SORCIÈRE
CARABISTOUILLE,
CAMILLE
DARDENNE

RÉSERVATION

0492179675



La Mominoise,
plus qu'un club... une famille !!!

E.S. MOMINOISE



Vacances d'été

Stage de football

Du lundi 11 au vendredi 15 août 2025

U6 à U11 de 9h00 à 12h00

U12 à U16 de 14h00 à 17h00

**Entraînement spécifique
gardien de but**

Terrain synthétique de MOMIGNIES

Catégories de U6 à U16

C'est à dire enfants nés entre 2020 et 2010.



Travail axé sur la psychomotricité, les jeux, la technique de course, le perfectionnement des gestes techniques de football (contrôle, passe, tir, dribble...), le jeu en équipe, les formes de match...

<https://www.facebook.com/ESMominoise>

Renseignements et inscriptions :

Tristan POULAIN

RAFJ - Ecole des jeunes ESM

+32 474 50 78 97

PAF (collation comprise) : Membres ESM : 25 euros
Non membres : 35 euros
(possibilité de s'affilier sur place à l'inscription).

MIEUX VIVRE CHEZ VOUS !

060 21 21 18

NOUS APPORTONS À NOS
BÉNÉFICIAIRES AIDE ET SOUTIEN
POUR LES ACTES DE LA VIE
QUOTIDIENNE



Nous recrutons
des aides familiales
www.admr.be

Rue de Virelles 71
6460 CHIMAY
chimay@admr.be

Aides familiales
Aides ménagères
Gardes à domicile
Ouvrier polyvalent



TEXACO LURQUIN

Le n° de l'économie !
071 53 33 74
Renseignez-vous!

**RISTOURNE
IMPORTANTE**



LES PELLETS THUDINIENS

Un combustible **100% naturel**



WWW.MAZOUT-LURQUIN.BE

LURQUIN Rue du Chemin de Fer 15B **THUILLIES**



fondamentale de Momignies

BEAUWELZ
MACON
MACQUENOISE
MONCEAU-IMBRECHIES

Bienveillance
Estime de soi
Empathie
Respect
Coopération

Permanences inscription :

- Pendant la période scolaire
- du 7 au 11 juillet
de 9h00 à 15h00
ou sur rendez-vous.
- du 18 au 22 août
de 9h00 à 15h00
ou sur rendez-vous.

CONTACTEZ-NOUS : Siège principal : Place Yvon Paul 17
6591 Macon

0472 17 42 39

celine.polome@ecolemomignies.be • secretariat@ecolemomignies.be